

Rapport développement durable 2025

Communauté de communes MACS



SOMMAIRE

Introduction.....	3
PARTIE 1 : Accompagner la transition énergétique du territoire.....	5
I. Le déploiement des énergies renouvelables.....	6
II. Maîtrise des consommations du Port de Capbreton.....	8
III. Accompagnement des ménages avec Réno'MACS.....	10
PARTIE 2 : Construire le territoire de demain : stratégies et planifications durables.....	11
I. Etat d'avancement du PCAET et engagement avec l'ADEME.....	12
II. Révision du SCoT et planification de l'habitat : une approche durable pour le foncier local.....	15
III. Stratégie d'aménagement durable des zones d'activités économiques	17
PARTIE 3 : Agir pour la biodiversité et la préservation des ressources	22
I. Mise en place d'une Stratégie Locale de Biodiversité (SLB).....	23
II. Lutte contre les îlots de chaleur urbain	24
III. Elaboration d'une trame noire.....	24
IV. Prévention des risques inondations et de submersion marine	27
V. Valorisation sédimentaire du Port de Capbreton et du Lac d'Hossegor	28
VI. Limiter les impacts environnementaux des travaux d'aménagement	29
PARTIE 4 : Informer, sensibiliser, engager : les actions en interne pour les agents.....	32
I. Participation au Challenge de la Mobilité	33
II. Les fresques comme outil de sensibilisation.....	35
III. Sensibilisation aux bons gestes de tri	36
IV. Prévention sport, santé et sécurité au travail.....	37
V. Mise en place d'un budget vert.....	38
VI. Politique d'achats durables et responsables	39
PARTIE 5 : Favoriser l'éducation, le lien social et l'accès aux services	42
I. L'Escale info et éco au service des habitants et des entreprises.....	43
II. L'accès à la mobilité pour tous.....	44
III. L'éducation et la culture à l'école.....	46
IV. Un accompagnement au plus près des familles	49
V. Faciliter l'accès des seniors aux services et au numérique.....	50

I. Introduction

Si les sommets internationaux de Rio (1992) et l'Accord de Paris (2015) ont posé les fondations indispensables de la prise de conscience écologique, l'année 2025 marque un tournant opérationnel. Nous sommes désormais à mi-chemin de l'échéance de l'Agenda 2030 : il ne s'agit plus seulement de planifier, mais d'accélérer et de concrétiser la transition sur le terrain.

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU demeurent notre boussole commune. Ils nous rappellent qu'il n'y a pas de prospérité économique durable sans préservation des écosystèmes, ni de transition écologique réussie sans justice sociale. C'est cette transversalité qui guide l'action de MACS au quotidien.

Ce Rapport de Développement Durable 2025 répond à l'exigence réglementaire de la loi « Grenelle 2 » (2010), obligatoire pour notre collectivité. Mais au-delà de l'obligation légale, nous le concevons comme un outil de pilotage stratégique. Présenté en amont du vote du budget, il permet d'éclairer les choix des élus et de garantir que chaque euro dépensé contribue, directement ou indirectement, à la résilience de notre territoire.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le Rapport de Développement Durable (RDD) 2025 s'inscrit directement dans la feuille de route stratégique adoptée par notre Communauté de Communes : le Projet de Territoire 2022-2026.

Ce Projet de Territoire n'est pas un document annexe ; il est la déclinaison concrète des 5 finalités du développement durable à l'échelle de MACS. Il s'articule autour de quatre orientations stratégiques majeures, qui constituent le fil rouge de l'action publique pour les prochaines années :

- Orientation 1 : Valoriser les richesses locales pour un développement économique et culturel innovant. (Mise en lumière de notre patrimoine matériel et immatériel, développement des savoir-faire locaux.)
- Orientation 2 : Respecter un principe de sobriété pour préserver les ressources du territoire. (Nouveau modèle d'aménagement limitant l'extension [ZAN], politique anti-spéculative, Pacte Environnemental, mobilité simplifiée, inventaire de la biodiversité du territoire.)

- Orientation 3 : Penser le développement du territoire au service de ses usagers. (Plaçant l'habitant comme acteur central : dialogue, identification des besoins, lutte contre la carence de logement, accès aux services.)
- Orientation 4 : Favoriser les synergies locales au service d'une innovation visant un objectif de neutralité carbone. (Éducation aux transitions, nouveau Plan Tourisme durable, schéma d'aménagement foncier économique sobre, numérique au service du développement et de l'inclusion.)

Ce document structure notre démarche et notre évaluation autour des cinq chapitres qui traduisent la globalité de l'action de MACS face aux défis des transitions :

- Accompagner la transition énergétique du territoire : Bilan des actions visant à la sobriété énergétique et au développement des productions renouvelables locales.
- Construire le territoire de demain : stratégies et planifications durables : Évaluation de la mise en œuvre des documents cadres (PLUi, SCoT, etc.) et des politiques d'aménagement durable.
- Agir pour la biodiversité et la préservation des ressources : État des lieux et actions menées concernant la protection des milieux naturels, la gestion de l'eau et la promotion de l'économie circulaire.
- Informer, sensibiliser, engager : les actions en interne pour les agents : Mesure de l'exemplarité de la collectivité dans sa gestion quotidienne (achats, mobilité, consommation d'énergie).
- Favoriser l'éducation, le lien social et l'accès aux services : Récapitulatif des politiques en faveur de l'épanouissement humain, de la cohésion sociale et de l'équité territoriale.

Le présent rapport vise à assurer la transparence de l'action publique, en rendant compte des efforts réalisés au cours de l'année écoulée et en mesurant la trajectoire de la Communauté de Communes vers les objectifs de l'Agenda 2030.

PARTIE 1

Accompagner la transition énergétique du territoire

I. Le déploiement des énergies renouvelables

- **Mise en service d'ombrières photovoltaïques sur le territoire**

L'année 2025 marque un tournant dans la stratégie énergétique de MACS, caractérisée par une montée en puissance significative des capacités de production photovoltaïque. Cette dynamique s'articule autour de deux axes complémentaires : l'optimisation de la performance du patrimoine communautaire et un soutien actif aux projets communaux.

L'exemplarité de la collectivité s'est concrétisée par la mise en service des ombrières photovoltaïques du siège de MACS et du Pôle d'Échange Multimodal (PEM). Ces installations ont permis d'ajouter 500 kWc à la production globale de la collectivité. Grâce à cet effort soutenu, le parc de MACS dépasse désormais le seuil des 1,5 MWc, une capacité qui permet aujourd'hui de couvrir l'équivalent de 75 % des consommations électriques de ses infrastructures.



Mise en service de bornes de recharge électrique sous les ombrières photovoltaïques du siège de MACS

- **Développement du photovoltaïque dans les communes de MACS**

Au-delà de ses propres murs, MACS renforce son rôle d'accompagnateur de la transition énergétique locale via deux leviers d'action majeurs :

- L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) : Ce dispositif d'accompagnement des communes connaît un franc succès. En 2025, 9 projets ont été validés pour une puissance totale de 2,6 MWc, dont la phase de réalisation

est programmée dès 2026.

- L'investissement en propre : La transition se traduit également par une implication directe de la collectivité dans le mix énergétique local avec la mise en service de 3 centrales photovoltaïques territoriales représentant 450 kWc.

Cette stratégie globale permet à MACS de consolider sa souveraineté énergétique tout en offrant des solutions concrètes de décarbonation à l'ensemble du territoire.

- **Engagement dans une étude sur le potentiel de la géothermie dans le Sud des Landes**

Dans le cadre de sa stratégie de transition énergétique, la Communauté de communes MACS s'est engagée, aux côtés de la Communauté de communes du Seignanx, dans une étude ambitieuse visant à caractériser les ressources de la géothermie de surface. Cette démarche s'est concrétisée par la signature d'une convention de recherche et développement avec le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) début 2025. L'enjeu est de taille pour le territoire : alors que le Plan Climat (PCAET) fixe un objectif de couverture de 18 % des besoins énergétiques par les énergies renouvelables d'ici 2030, la géothermie apparaît comme une filière sous-exploitée au fort potentiel de développement.

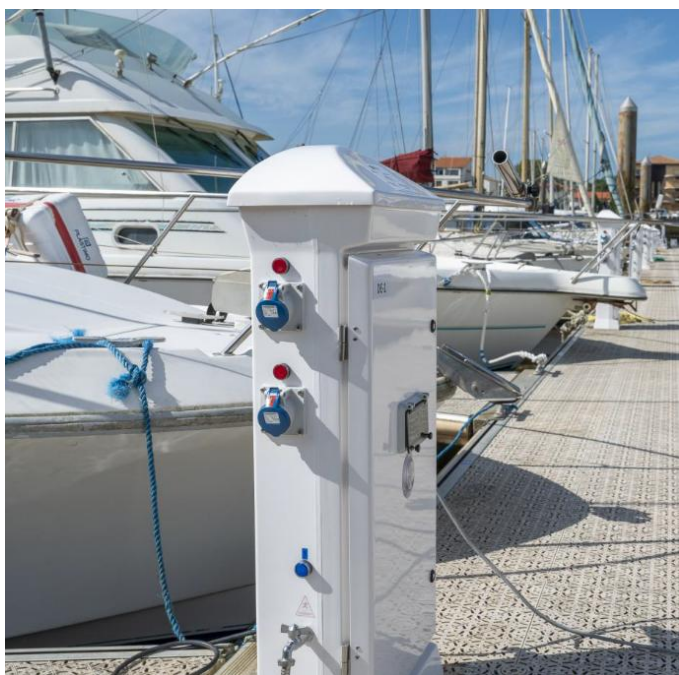
Un comité de pilotage réuni en juillet 2025 a permis de structurer les étapes clés de cette étude. Au-delà de la simple identification de la ressource, ce projet vise à croiser les capacités du sous-sol avec les besoins énergétiques réels des zones prioritaires du territoire. L'objectif final est de fournir aux porteurs de projets locaux des outils d'aide à la décision concrets, notamment à travers la rédaction de fiches-guides techniques par secteur. En levant les incertitudes sur la ressource disponible, MACS facilite l'émergence de projets de chauffage et de rafraîchissement durables, contribuant ainsi directement à l'ambition du Schéma directeur des énergies renouvelables de couvrir, hors industrie, 72 % des besoins du territoire par les EnR à l'horizon 2050.

Perspectives 2026

- *Poursuite de l'accompagnement des communes sur le déploiement du photovoltaïque sur les bâtiments communaux identifiés*
- *Travaux d'installation de panneaux photovoltaïques sur le centre technique intercommunal à Saint-Geours-de-Maremne*
- *Déploiement d'une boucle d'autoconsommation collective patrimoniale*
- *Développement des ENR marines : étude WaveLandes pour une ferme houlomotrice au large de Ondres/Labenne entre MACS et le Seignanx*
- *Installation d'une station bioGNV à Bénesse-Maremne*

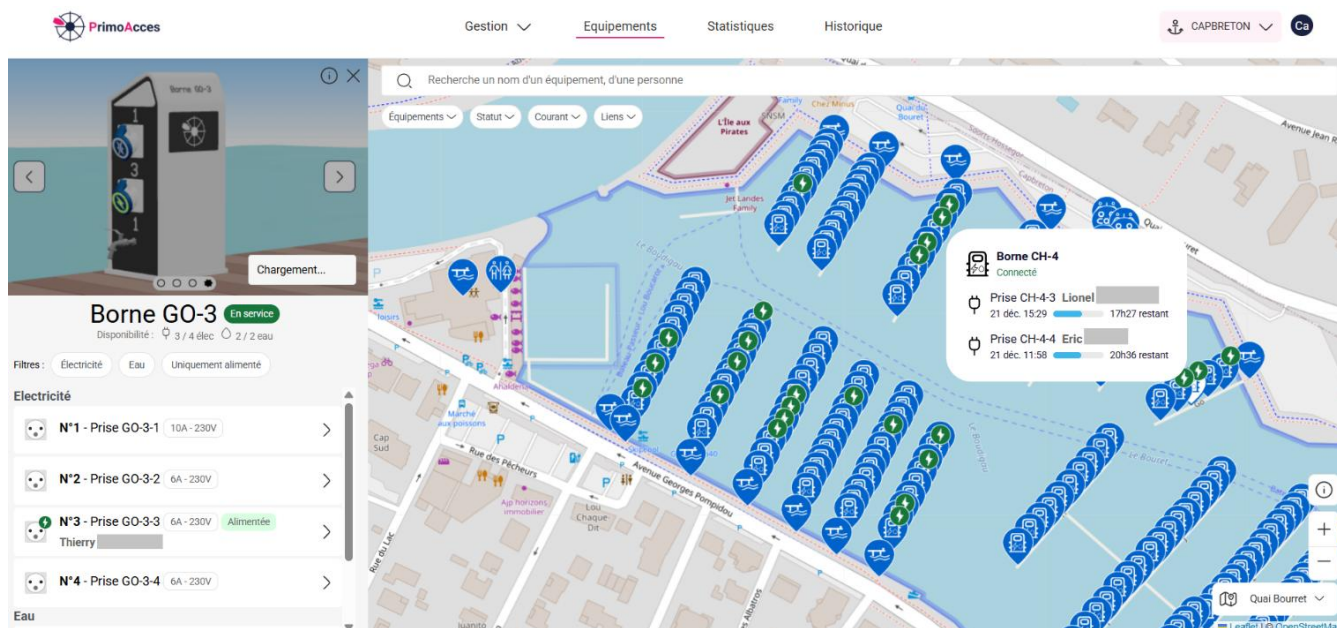
II. Maîtrise des consommations du Port de Capbreton

Le port de Capbreton constitue un enjeu de sobriété énergétique majeur pour MACS puisque la plaisance représente à elle seule 40 % des consommations énergétiques de l'ensemble du patrimoine de MACS. Le diagnostic technique a mis en lumière une situation critique : en l'absence de régulation, les consommations d'eau et d'électricité, autrefois illimitées pour les usagers, subissaient une explosion saisonnière avec des volumes multipliés par huit entre les mois d'août et de janvier.



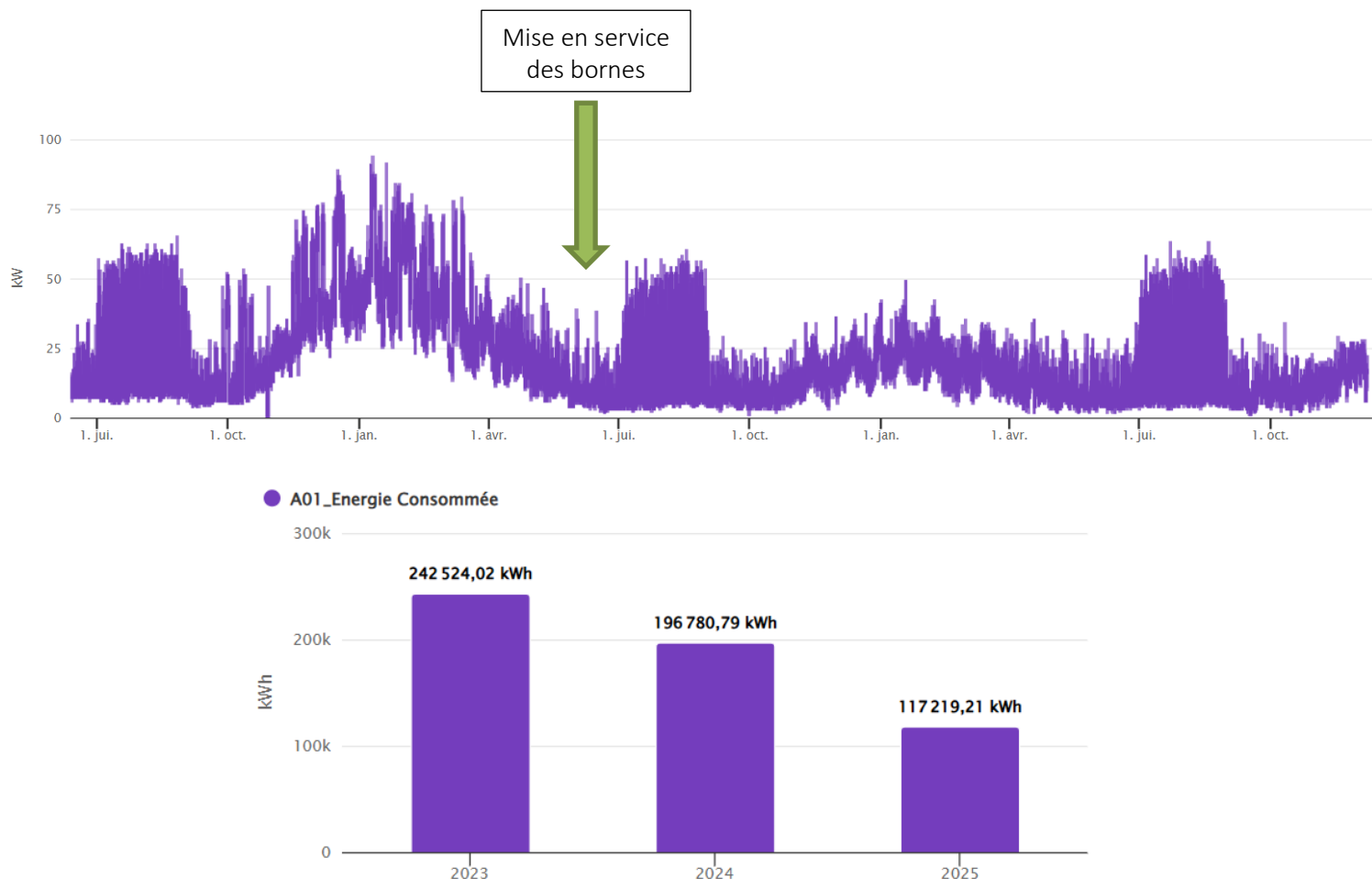
Bornes intelligentes installées sur le port de Capbreton

Pour répondre à ce défi, MACS a initié le déploiement de bornes intelligentes et connectées sur les pontons. Ce projet technologique permet désormais d'identifier précisément les plaisanciers et de mettre en place des règles de distribution raisonnées. Au-delà du simple contrôle, ces bornes offrent une supervision partagée des consommations, accessible aussi bien aux équipes de gestion qu'aux plaisanciers eux-mêmes, tout en ouvrant la voie à de nouveaux services numériques personnalisés.



Plateforme de suivi des consommations d'énergie et d'eau.

La collectivité a opté pour une mise en œuvre progressive afin de garantir la fiabilité du dispositif et de recueillir l'adhésion des usagers. Une phase de test a été lancée en juin 2024 avec le déploiement de 61 bornes sur le bassin du Bourret. L'analyse des résultats et le retour d'expérience positif des équipes et des plaisanciers ont permis d'ajuster le système avant sa généralisation. Ainsi, entre octobre 2025 et janvier 2026, 224 bornes supplémentaires sont installées sur le reste du port. Avec ce projet d'envergure, MACS affiche une ambition claire : réduire les consommations de fluides de 30 % et ancrer durablement le port de Capbreton dans une dynamique de préservation des ressources.



Observations des consommations énergétiques depuis la mise en service des bornes intelligentes

III. Accompagnement des ménages avec Réno'MACS

MACS s'engage aux côtés des particuliers pour la rénovation énergétique de l'habitat privé. En effet, la loi de transition énergétique définit plusieurs objectifs, dont la rénovation de la totalité des bâtiments afin d'atteindre le niveau basse consommation d'ici 2050.

Pour atteindre cet objectif, MACS a mis en place une plateforme de rénovation énergétique appelée Réno'MACS depuis 2016.

Une première visite du thermicien chez le particulier permet de faire un état des lieux de l'habitation, de l'isolation, du chauffage, etc. L'objectif est de sensibiliser les particuliers à la rénovation énergétique, à la production d'énergie renouvelable lorsque cela est possible ainsi qu'à une meilleure gestion énergétique au quotidien.

En 2025, 350 prises de contact via la plateforme Réno'MACS ont été recensées et 271 visites au domicile des particuliers ont été réalisées contre 368 prises de contact et 320 visites en 2024.

PARTIE 2

Construire le territoire de demain :
stratégies et planifications durables

I. Etat d'avancement du PCAET et engagement avec l'ADEME

• Mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) 2024-2030

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est une démarche de planification stratégique et opérationnelle dans le domaine de la transition énergétique et écologique. Ce document est obligatoire et réglementaire dans les EPCI de plus de 20 000 habitants et reste en vigueur 6 ans dès lors qu'il est approuvé en conseil communautaire.

Les objectifs stratégiques du PCAET sont les suivants :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre, et séquestrer du carbone dans les milieux naturels,
- Réduire les consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables,
- Adapter les territoires aux effets du changement climatique,
- Améliorer la qualité de l'air.

Lors du conseil communautaire du 28 novembre 2024, le PCAET de MACS a été officiellement approuvé, marquant ainsi le début de la dynamique de mise en œuvre sur le territoire.

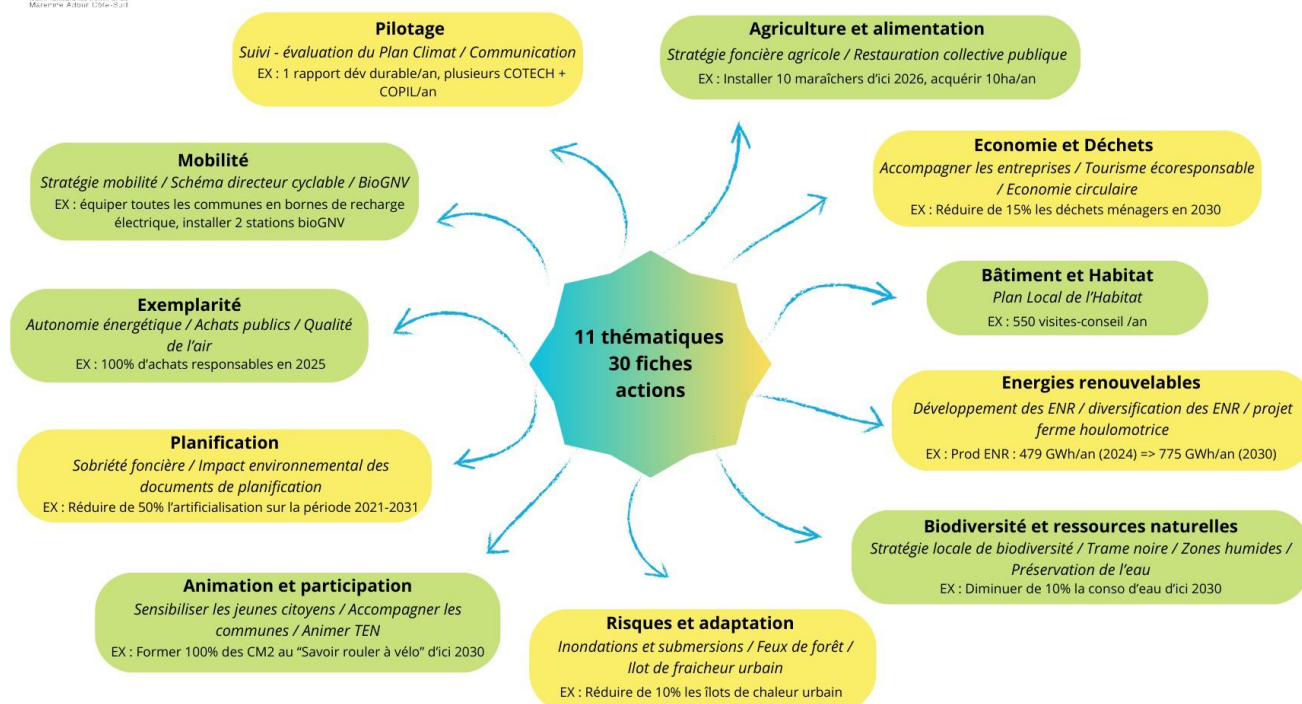
Un an plus tard, en novembre 2025, le premier bilan est positif et encourageant. Sur les 30 fiches actions qui définissent le PCAET de MACS, 27 d'entre elles ont été lancées. Parmi les plus avancées, nous pouvons citer les suivantes :

- ❖ EX02 (Améliorer l'exemplarité environnementale des achats publics) : l'année 2025 a été marquée par un travail d'élaboration d'une feuille de route achats publics durables entre les services marchés publics et environnement de la collectivité. L'adoption et la mise en place de cette feuille de route est programmée pour l'année 2026.
- ❖ BIO01 (Elaborer une stratégie locale de biodiversité sur le territoire de MACS) : l'obtention du label Territoire Engagé pour la Nature (TEN) en 2024, pour une durée de deux ans, a permis d'engager des travaux en faveur de la biodiversité, notamment l'élaboration d'une stratégie locale de biodiversité. Suite à divers comités de pilotage avec des services experts et avec des habitants du territoire de MACS, les retours ont permis d'élaborer ce document valable pour les 10 prochaines années.
- ❖ BAT01 (Faire du Plan Local de l'Habitat (PLH) un outil au service de la transition énergétique des bâtiments) : en 2025, le service Habitat de MACS a fait aboutir un projet de PLH fixant pour six ans, des ambitions de production de logements mieux adaptés à la demande des habitants.

Concernant les trois fiches actions sur lesquelles MACS récence un léger retard de lancement, nous avons identifié les actions suivantes :

- EX03 : Engager MACS dans l'exemplarité en matière de qualité de l'air
- ADAPT02 : Mieux anticiper la survenue des feux de forêt en collaboration avec les riverains et gestionnaires de boisements
- ANIM02 : Animer la démarche de transition écologique vers les communes du territoire

Plan d'actions PCAET 2024-2030



• Lancement d'un travail sur l'économie circulaire à MACS

En 2025, la Communauté de communes a franchi une étape clé dans l'accompagnement des entreprises vers des modèles de production plus sobres et durables. Cette ambition s'est traduite par l'animation du tissu économique local et la mise en œuvre de projets concrets de valorisation.

Le mercredi 4 juin 2025, MACS a organisé à la pépinière d'entreprises l'Aérial (Saint-Vincent-de-Tyrosse) une rencontre dédiée à l'économie circulaire. Cet événement, mené en partenariat avec le réseau RECITA, visait à promouvoir ces pratiques auprès des entreprises locales, à favoriser l'interconnaissance et à impulser de nouvelles coopérations territoriales.

Le point d'orgue de cette journée a été le partage d'expériences de cinq entreprises locales emblématiques de la diversité du tissu économique de MACS : Vrac and bio, AVEC, Agglolux, Voltige Software et Les Retournées. À travers leurs présentations, ces acteurs ont illustré comment l'économie circulaire s'applique concrètement dans des secteurs variés (alimentation, matériaux, numérique, réemploi), prouvant que ce modèle permet de préserver les ressources tout en créant de la valeur locale.

Afin de traduire les concepts en opportunités concrètes, la rencontre a proposé deux ateliers de travail collaboratif, permettant aux entreprises de s'approprier des leviers opérationnels de l'économie circulaire :

- **L'éco-conception et la responsabilité produit** : L'atelier « Produits responsables et cycle de vie : comment passer à l'action ? », animé par la CCI des Landes, a permis aux participants de réfléchir à la conception de leurs produits sous l'angle de la durabilité. L'objectif était de sensibiliser les chefs d'entreprise à l'analyse du cycle de vie pour réduire l'empreinte environnementale dès la phase de création.
- **L'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT)** : Sous l'intitulé « Mutualisation avec d'autres entreprises : des idées aux synergies locales ? », cet atelier animé par SOLTENA a exploré les bénéfices de la coopération inter-entreprises. Les échanges ont porté sur l'identification de synergies locales permettant de mutualiser des flux

ou des ressources, transformant ainsi le voisinage géographique en une force de frappe collective pour l'économie du territoire.



Retours sur l'organisation de l'événement

La transition vers une économie circulaire ne peut être efficace que si elle est portée de manière transversale par l'ensemble des directions de la collectivité. Dans cette optique, une Fresque de l'Économie Circulaire a été organisée en octobre 2025 à destination de tous les chefs de service de MACS.

L'atelier a débuté par un état des lieux factuel, rappelant les grands enjeux nationaux et mondiaux : l'accélération de la société de consommation, l'épuisement des ressources naturelles et la nécessité de basculer vers les sept piliers de l'économie circulaire. Cette mise en perspective a permis de situer l'action de MACS dans un cadre global d'urgence environnementale.

L'objectif central était de démontrer que l'économie circulaire n'est pas uniquement l'apanage du service Environnement, mais qu'elle infuse chaque métier. Qu'il s'agisse de la voirie (réemploi de matériaux), des marchés publics (clauses de bienveillance et d'achat responsable), du développement économique (accompagnement des entreprises à L'Aérial) ou de l'habitat (sobriété foncière du PLH), chaque service est un maillon de la chaîne.

L'atelier a suscité un débat riche sur l'ensemble des pratiques actuelles. Il a permis de mettre en lumière de nombreuses initiatives circulaires déjà réalisées par les services « sans le savoir », tout en identifiant des marges de progression importantes. Cette session de travail a posé les bases d'une culture commune, indispensable pour faire émerger de futurs projets innovants et renforcer la synergie entre les pôles de la collectivité.

- **Engagement auprès de l'ADEME pour l'étude prospective Territoires 2050**

Face à l'urgence climatique et à l'objectif national de neutralité carbone, MACS s'est engagé aux côtés de l'ADEME dans l'étude prospective « Territoires 2050 ». L'ADEME propose quatre chemins cohérents, mais très contrastés, pour transformer notre société d'ici 30 ans. Ces scénarios ne sont pas des prédictions, mais des outils d'aide à la décision qui permettent aux élus de tester la résilience des politiques locales. Ils explorent des leviers différents :

- S1 – Génération Frugale : Repose sur une transformation profonde des modes de vie et une consommation d'espace minimale.
- S2 – Coopérations Territoriales : Mise sur la gouvernance locale, le partage des ressources et une économie circulaire forte.
- S3 – Technologies Vertes : Parie sur l'innovation technologique et la décarbonation industrielle sans rupture majeure des habitudes.
- S4 – Pari Réparateur : S'appuie sur la capacité à capter le carbone et à restaurer intensivement les écosystèmes.

Cette démarche permet d'aborder de manière intégrée et concrète quatre enjeux vitaux pour le territoire de MACS : le logement, le recul du trait de côte, l'agriculture et la gestion de la forêt landaise.

Perspectives 2026

- *Organisation d'un COTECH PCAET le 20 janvier pour faire un suivi de réalisation des fiches actions*
- *Elaboration d'un plan d'actions économie circulaire*
- *Adaptation des scénarios de l'ADEME du programme Territoires 2050 au territoire de MACS*
 - *Réalisation d'ateliers de concertation avec des élus, citoyens et jeunes du territoire*

II. Révision du SCoT et planification de l'habitat : une approche durable pour le foncier local

- **Vers un habitat durable : l'élaboration du 3^{ème} Plan Local de l'Habitat (PLH)**

L'année 2025 a marqué une étape décisive pour la politique de l'habitat de MACS avec l'arrêt du projet de son troisième Programme Local de l'Habitat (PLH). Ce document stratégique définit les orientations pour les six prochaines années, en plaçant la sobriété foncière au cœur de la conception urbaine.

En cohérence avec la loi « Climat et Résilience » et le Projet de territoire, la stratégie s'appuie sur une note de justification foncière rigoureuse qui appréhende désormais le foncier comme un bien commun nécessitant une utilisation économe et efficiente. La méthode utilisée s'est astreinte à une hiérarchisation stricte des gisements : la priorité absolue est donnée au renouvellement de l'enveloppe urbaine existante. Ce travail de repérage fin a permis de jauger les capacités de constructibilité site par site, garantissant que la production de logements s'insère

harmonieusement dans les communes sans consommer de nouveaux espaces naturels ou agricoles.

Au-delà de la mesure de surface, ce scénario de développement intègre une réflexion sur les formes urbaines et la densité qualitative. L'objectif est double : limiter l'étalement urbain, source de déplacements carbonés, et préserver les îlots de fraîcheur périphériques. Ce projet, actuellement soumis pour avis aux services de l'État et au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH), démontre qu'une planification maîtrisée est la clé pour concilier durablement droit au logement et préservation des équilibres écologiques du territoire landais.

Le déploiement du 3ème PLH s'appuie sur un objectif de production calibré de 4 422 logements sur une période de six ans. Pour assurer la faisabilité de ce programme tout en respectant les principes de sobriété, MACS a identifié un potentiel foncier mobilisable de 350 hectares, composé exclusivement de sites classés « en gisement » ou « à l'étude ». Ce volume global offre une capacité de réalisation supérieure aux besoins stricts du plan représentant un peu moins de 1,5 fois les besoins du PLH, afin de ne pas saturer immédiatement l'espace et de préserver des marges de manœuvre pour l'avenir du territoire. La maturité opérationnelle de cette stratégie est déjà tangible : au printemps 2025, plus de 2 000 logements faisaient déjà l'objet d'un dépôt d'autorisation d'urbanisme ou d'une réflexion très avancée, sécurisant ainsi près de la moitié des objectifs de production fixés par la collectivité.

• Révision du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)

Dans le prolongement de la trajectoire de sobriété foncière explorée par MACS en 2024, avec l'appui de l'ADEME (dans le cadre d'un AMI), l'année 2025 a été consacrée à l'animation de 4 réunions de la commission foncière, où siègent les 23 Maires, afin de gérer collectivement, projet par projet, les objectifs d'optimisation du foncier et de qualité des programmes et au lancement de la révision générale du SCOT.

La conduite de la révision générale du SCOT s'est appuyée sur l'ingénierie déjà en place sur la trajectoire de sobriété foncière. Une équipe pluridisciplinaire, composée de l'AUDAP, du CPIE du Seignanx, du CEREMA et de la SCET/CITADIA, a été mobilisée pour :

- Fédérer l'ensemble des services de MACS autour de cette démarche transversale et croiser les expertises sur les enjeux territoriaux et la définition d'orientations stratégiques -> comité technique de mars 2025
- Apporter leurs éclairages auprès des élus sur les transitions qui attendent le territoire à horizon 2050 (notamment socio-démographique et climatique) et initier la co-construction des axes stratégiques dans le prolongement du Projet de Territoire -> séminaire de lancement du 17 juin 2025
- Alimenter le croisement des regards autour d'inter-ateliers communautaires permettant d'affiner les axes stratégiques du futur Projet d'Aménagement Stratégique sur l'environnement, le tourisme et d'agriculture durables, les mobilités, l'urbanisme favorable à la santé/à la longévité/à la cohésion sociale -> inter-ateliers de septembre à novembre 2025
- Dessiner la future armature du territoire à travers des rencontres communales -> Décembre 2025

Imaginer le territoire de demain

Au programme

8h30 : Accueil café

9h00 : Séance plénière

Salle du Conseil communautaire

• Introduction : Pierre FROUSTEY, président de MACS

• **Bien vivre dans un territoire qui change : répondre aux défis climatiques et démographiques de MACS**

Présentation de la démarche du SCOT de MACS
avec nos partenaires CITADIA, l'AUDAP, et le CEREMA

• **Présentation du SRADDET de la Région Nouvelle Aquitaine**

par Laurence ROUËDE, vice-présidente en charge du développement, de l'équité des territoires et des contractualisations (en visio)

11h00 : 3 Ateliers / Faire vivre le Projet de Territoire

Les salles vous seront communiquées sur place.

1. S'appuyer sur nos héritages géographiques, économiques, culturels pour innover
2. Répondre aux besoins des habitants en assumant une logique de proximité et de complémentarité
3. Engager notre territoire et nos activités dans l'objectif de neutralité Carbone

12h15 : Restitution

Salle du Conseil communautaire

Programme du séminaire SCoT du 17 juin 2025

Perspectives 2026

- Adoption du Plan Local de l'Habitat (PLH)
 - Mise en place des actions
 - Réflexion sur les logements de courte durée
 - Réflexion autour de la création d'un observatoire de l'habitat et du foncier
- Poursuite de la révision générale du SCoT : débats sur le Projet d'Aménagement Stratégique et élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs
- Mettre en débat le lancement de la révision générale du PLUi
- Approbation de la modification du PLUi visant à l'intégration des cartes locales d'exposition au recul du trait de côte à + 30 ans et + 100 ans.

III. Stratégie d'aménagement durable des zones d'activités économiques

• Un cahier des charges pour l'aménagement de la zone Laubian III

En 2025, le service développement économique a engagé l'élaboration de la charte Développement durable associée au projet d'aménagement de l'extension de la zone d'activités de Laubian à Seignosse. À ce stade, le projet d'aménagement se situe en phase de validation d'avant-projet, intégrant dès sa conception les enjeux de

développement durable et l'objectif d'atteinte d'un niveau bas carbone. La charte constitue un document de travail destiné à structurer la prise en compte de ces enjeux au niveau des projets de construction portés par les entreprises qui s'installeront sur la ZAE (location des terrains en bail à construction).

La démarche, menée avec l'appui d'une assistance à maîtrise d'ouvrage spécialisée, repose sur une organisation des exigences selon les différentes phases du projet, depuis l'expression des besoins jusqu'à la fin du contrat de bail à construction : choix et aménagement du terrain, conception du bâtiment, phase chantier, conditions de vie en activité et évolutivité des constructions. Cette structuration vise à accompagner les entreprises vers l'adoption de bonnes pratiques adaptées aux spécificités du site. Les orientations de la charte sont déclinées autour de sept thèmes transversaux du développement durable, couvrant les volets économique, social et environnemental : soutien au développement économique local, qualité du cadre de vie et de travail, préservation des écosystèmes, réduction de l'empreinte carbone en phase de réalisation et d'exploitation, performance énergétique, optimisation de la gestion des déchets, ainsi que pilotage de l'opération et évaluation des performances.

• Ouverture d'une nouvelle pépinières d'entreprises : l'Altéa

Les pépinières d'entreprises l'Aérial et l'Altéa incarnent l'engagement de la collectivité en faveur d'un développement économique durable, ancré dans les transitions territoriales.

Ces lieux soutiennent l'entrepreneuriat local et l'emploi en favorisant l'émergence et la pérennisation d'activités à impact, tout en limitant l'artificialisation des sols par la mutualisation d'espaces et de services. Ils encouragent des modes de travail sobres et collaboratifs (partage d'équipements, optimisation des usages, flexibilité des espaces), contribuant à une réduction des coûts, des ressources consommées et des déplacements.

Les projets accompagnés intègrent progressivement les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux dans leurs modèles économiques, grâce à des actions de sensibilisation, d'accompagnement et de mise en réseau.

À travers ces équipements, la collectivité structure un écosystème entrepreneurial responsable, créateur de valeur durable pour le territoire.

L'ouverture de la nouvelle pépinière d'entreprises Altéa a été l'occasion pour MACS de traduire ses engagements en faveur de l'économie circulaire directement dans l'aménagement de ses propres bâtiments. En rupture avec les pratiques d'équipement standard, la collectivité a fait le choix volontariste de privilégier le mobilier de seconde main pour l'ensemble des espaces de travail et de convivialité.

Imaginé par MACS, conçu par le cabinet d'architectes bordelais MCVD et construit au cœur du Parc d'activités Pédebert à Soorts-Hossegor, l'Altéa associe confort, praticité, modularité et performance énergétique. Il répond en effet à la norme environnementale RE2020, qui impose de diminuer l'impact des bâtiments neufs sur le climat, en prenant en compte les émissions de carbone, en optant pour la sobriété énergétique, en s'adaptant aux conditions climatiques futures, en s'attachant à la bonne qualité de l'air intérieur et en favorisant les produits du réemploi. Ces contraintes ont abouti à un équipement fonctionnel, s'inscrivant parfaitement dans la transition écologique. L'aménagement intérieur du bâtiment peut s'adapter rapidement à différentes configurations, grâce à des cloisons amovibles et des systèmes électriques au plafond présents dans chaque bureau. Enfin le mobilier provient en majeure partie de ressourceries locales.

Pour concrétiser cette démarche, MACS s'est approvisionnée auprès de l'association AIMA (Aller, Imaginer, Mourir, Agir), un acteur de référence de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) basé au Pays Basque. Ce choix a permis de donner une seconde vie à du mobilier professionnel de haute qualité tout en soutenant une structure locale qui œuvre pour l'insertion et la solidarité internationale.

Cette initiative s'inscrit parfaitement dans la stratégie de gestion durable des ressources de la collectivité :

- Réduction de l'empreinte environnementale : En évitant l'achat de mobilier neuf, la collectivité limite la consommation de ressources naturelles et les émissions de CO2 liées à la fabrication.
- Soutien à l'économie sociale et solidaire : Ce partenariat transforme l'investissement public en un levier de soutien aux filières de réemploi régionales.
- Exemplarité et sensibilisation : Altéa devient une vitrine concrète pour les jeunes entreprises hébergées, démontrant qu'il est possible d'allier confort professionnel, esthétisme et sobriété matérielle.



Aménagement des salles de réunion de l'Altéa avec du mobilier de seconde main

Au-delà de l'aménagement intérieur, la construction de l'Altéa a servi de terrain d'expérimentation pour une gestion de chantier exemplaire. En partenariat avec l'entreprise Tri&Collect, MACS a mis en place un dispositif de tri à la source directement sur le site des travaux.

Contrairement aux chantiers classiques, ce partenariat a permis d'organiser une collecte sélective rigoureuse des déchets de construction (plâtre, bois, métaux, plastiques de protection, etc.). Grâce à l'installation de contenants adaptés et à un suivi de proximité, les matériaux ont été triés dès leur production, garantissant un taux de valorisation bien supérieur aux méthodes conventionnelles.

Cette démarche répond à plusieurs objectifs stratégiques du territoire :

- ❖ **Transparence** : Une traçabilité complète des flux de déchets, permettant de mesurer précisément l'impact environnemental du chantier.
- ❖ **Économie de ressources** : La réintroduction de ces matières dans des filières de recyclage locales, transformant les "déchets" en nouvelles ressources.
- ❖ **Montée en compétences** : L'acculturation des entreprises de travaux aux nouvelles exigences de la Loi AGEC et à la responsabilité élargie des producteurs (REP).

La solution en image



Mise en place des contenants de tri sur un chantier

Catégorie Déchet	Poids (kg)	Vol. (M3)
Inertes	9 180	16
DND en mélange	2 781	24
Bois (Bois A et Bois B)	2 231	16
Plâtre	958	4
Métaux	616	3
Plastique emballages (films souples...)	602	31
Carton	560	23
Palettes	452	8
Autres Déchets Triés	190	2
Plastique PMCB (PVC, gaines élec...)	103	6
Isolants (Laines, Hybris...)	82	3
Déchets combustibles	58	1
Total	17 814	137

%Valo. Globale

91 %



%Valo. Matière

79 %

%Valo. Énergétique

12 %

VOTRE DEMARCHE DE RECYCLAGE A GENERE L'ECONOMIE DE :



5 846

Kg de CO2
Ce qui représente...



6

A/R Paris-NY
en avion



32 189

kWH
Ce qui représente...



93

Mois de
consommation
électrique d'un foyer

Résultats de l'expérimentation sur la construction de l'Altéa

Perspectives 2026

- *Poursuite de l'expérimentation avec Tri&Collect sur de futurs travaux d'aménagement*
- *Accueil et accompagnement des nouvelles entreprises à L'Altéa, tiers lieu d'entreprises à Soorts-Hossegor*
- *Début des travaux de la zone d'activité de Laubian III en suivant la charte Développement durable*

PARTIE 3

Agir pour la biodiversité et la préservation des
ressources

I. Mise en place d'une Stratégie Locale de Biodiversité (SLB)

Consciente de la fragilité de son patrimoine naturel entre océan, forêt et zones humides, la Communauté de communes a finalisé en 2025 sa Stratégie Locale pour la Biodiversité. Ce document cadre définit les ambitions du territoire pour les dix prochaines années, avec l'objectif de transformer la préservation de l'environnement en un véritable projet de société.

La force de cette stratégie réside dans sa démarche participative. Outre l'expertise scientifique et institutionnelle, le plan d'actions a été enrichi par les réflexions d'un panel de vingt habitants. Cette implication citoyenne garantit que les mesures de protection, qu'il s'agisse de la lutte contre les espèces invasives ou de la restauration des milieux sensibles sont en adéquation avec les usages et la culture locale.

Le diagnostic réalisé met en lumière la présence d'espèces à fort enjeu de conservation, telles que le Puffin des Baléares ou le Pétrel tempête. La SLB fixe des priorités claires :

- Préserver et restaurer les continuités écologiques.
- Adapter la gestion de nos espaces naturels face au changement climatique.
- Sensibiliser les acteurs du territoire pour faire de la biodiversité un levier de résilience.

En intégrant la SLB au cœur de ses politiques publiques, MACS s'engage dans une gestion proactive de son capital naturel, assurant ainsi la protection des équilibres écologiques dont dépendent directement la qualité de vie et l'identité de notre territoire.

Pour traduire ces ambitions en résultats tangibles d'ici 2036, la SLB s'articule autour d'un plan d'action opérationnel décliné en 8 enjeux fondamentaux. Ces derniers couvrent l'ensemble des défis écologiques et sociétaux du territoire de MACS :

- ❖ **Connaissance et suivi de la biodiversité** : Améliorer l'inventaire des espèces pour mieux orienter les décisions publiques.
- ❖ **Préservation et restauration des milieux naturels** : Agir directement sur les habitats (zones humides, dunes, forêts) pour stopper leur dégradation.
- ❖ **Intégration de la biodiversité dans l'aménagement** : Faire de la nature un pilier central de nos documents d'urbanisme (SCoT, PLUi).
- ❖ **Accompagnement des acteurs économiques** : Soutenir les entreprises et les agriculteurs dans la transition vers des pratiques plus respectueuses du vivant.
- ❖ **Gestion des espèces exotiques envahissantes** : Limiter l'impact des espèces qui menacent l'équilibre de nos écosystèmes locaux.
- ❖ **Adaptation au changement climatique** : Renforcer la résilience des milieux naturels face aux aléas (érosion, sécheresse, incendies).
- ❖ **Éducation, sensibilisation et mobilisation** : Faire de chaque citoyen un acteur de la préservation à travers des actions de pédagogie.
- ❖ **Gouvernance et transversalité** : Assurer un pilotage efficace de la stratégie en lien avec tous les partenaires du territoire.

Ce plan d'action constitue une réponse globale et cohérente. Il ne se limite pas à la protection de "sanctuaires" naturels, mais cherche à réintégrer la biodiversité dans toutes les dimensions de la vie locale, de l'économie à l'éducation, pour garantir un territoire vivable et résilient à l'horizon 2036.

II. Lutte contre les îlots de chaleur urbain

Face à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des vagues de chaleur, MACS a engagé une politique active de lutte contre les îlots de chaleur urbains. Lors du conseil communautaire du 27 mars 2025, une étape décisive a été franchie avec la délibération validant le déploiement d'îlots de fraîcheur sur l'ensemble du territoire.

Ce projet s'appuie sur une étude technique rigoureuse menée en collaboration avec le Cerema. Grâce à des analyses thermiques précises et une cartographie fine commune par commune (de Saubusse à Vieux-Boucau), MACS a identifié les zones prioritaires où la minéralisation excessive accentue la chaleur. Ce diagnostic permet de cibler les interventions là où le besoin de rafraîchissement est le plus critique pour le confort des habitants.

La stratégie repose sur plusieurs leviers d'aménagement durable :

- ❖ La désimperméabilisation des sols pour redonner toute sa place au cycle de l'eau.
- ❖ La végétalisation urbaine par la plantation d'essences adaptées, créant des zones d'ombre naturelle et favorisant l'évapotranspiration.
- ❖ Le mobilier urbain innovant et l'utilisation de matériaux à fort pouvoir réfléchissant (albédo) pour limiter l'emmagasinement de la chaleur.

Au-delà du simple aménagement paysager, ces îlots de fraîcheur constituent de véritables refuges climatiques. Ils participent à l'amélioration de la santé publique et renforcent la présence de la biodiversité en ville, s'inscrivant ainsi en totale cohérence avec notre Stratégie Locale pour la Biodiversité.

Consciente que l'adaptation climatique se joue à l'échelle de chaque quartier, MACS accompagne concrètement les 23 communes du territoire dans la réalisation de ces projets. Ce soutien se décline en deux volets :

- ❖ **L'ingénierie territoriale** : La communauté de communes met à disposition l'expertise issue de l'étude du Cerema pour aider chaque municipalité à concevoir des solutions sur mesure, adaptées à la configuration de leurs places, cours d'écoles ou centres-bourgs.
- ❖ **Le levier financier** : Afin de faciliter le passage à l'acte, MACS a mis en place des dispositifs de fonds de concours et d'aides spécifiques. Ces financements permettent de soutenir les investissements liés à la désimperméabilisation et à la végétalisation, rendant ainsi possibles des aménagements ambitieux qui n'auraient pu être supportés par les seuls budgets communaux.

Perspectives 2026

- *Poursuite de l'accompagnement des 23 communes du territoire grâce à un fond de concours de 100 000€ pour des travaux évitant les îlots de chaleur urbain*

III. Elaboration d'une trame noire

● **Intégration de la trame noire dans les documents d'urbanisme**

Parce que la biodiversité ne s'arrête pas au coucher du soleil, MACS a engagé en 2025 une réflexion ambitieuse sur la Trame Noire. Ce projet vise à identifier et à préserver des corridors de circulation pour la faune nocturne, en limitant l'impact de l'éclairage artificiel qui perturbe les cycles de reproduction, d'alimentation et de migration de nombreuses

espèces.

Cette démarche repose sur une collaboration technique de haut niveau :

- L'expertise du CPIE Seignanx Adour : Le centre a réalisé un diagnostic écologique complet, permettant d'identifier les "réservoirs d'obscurité" et les zones de conflit où la lumière fragilise la biodiversité locale (insectes, chauves-souris, oiseaux migrateurs).
- Les données du SYDEC : Grâce à l'inventaire précis de tous les points lumineux du territoire fourni par le SYDEC (Syndicat d'Équipement des Communes des Landes), nous avons pu croiser les données écologiques avec la réalité de l'éclairage public.

Les conclusions de ce diagnostic vont permettre de définir des actions concrètes, telles que :

- L'adaptation des horaires et de l'intensité de l'éclairage dans les zones de forte sensibilité écologique.
- Le remplacement de luminaires par des équipements moins éblouissants et orientés uniquement vers le sol.
- La création de continuités sombres permettant de reconnecter les espaces naturels entre eux.

Au-delà de la protection des espèces, la Trame Noire permet également de réaliser des économies d'énergie substantielles et de redonner aux habitants l'accès à la contemplation du ciel étoilé, alliant ainsi enjeux écologiques et sobriété budgétaire.

La prochaine étape cruciale consiste à insérer les enjeux de la Trame Noire au sein du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Cette intégration s'inscrit dans une logique de continuité : alors que les Trames Vertes (réservoirs et corridors boisés) et les Trames Bleues (réseaux hydrographiques et zones humides) sont déjà identifiées et protégées dans nos documents d'urbanisme, la Trame Noire viendra les compléter pour former un maillage écologique complet.

En ajoutant ce volet nocturne au PLUi au même titre que les trames végétales et aquatiques, MACS donne une force juridique à la protection de l'obscurité. Cela permettra de :

- Identifier officiellement les corridors écologiques nocturnes dans les documents graphiques du PLUi.
- Adapter le règlement pour fixer des prescriptions techniques sur les futurs projets d'aménagement (orientation des flux, types de lampes, limitation des enseignes lumineuses).
- Garantir la pérennité des réservoirs de biodiversité, assurant que nos corridors verts et bleus restent fonctionnels pour la faune, même une fois la nuit tombée.

• Ateliers de sensibilisation pour apprivoiser la nuit

La démarche de la Trame Noire ne peut réussir sans une adhésion forte des habitants et des agents qui font vivre le territoire. En 2025, deux ateliers marquants ont été organisés pour transformer notre regard sur la nuit et lever les freins liés à l'extinction de l'éclairage public.

En partenariat avec le CPIE Seignanx Adour, quinze habitants ont participé à une soirée exceptionnelle dans la réserve de l'Étang Noir. Pour l'occasion, la commune de Seignosse a symboliquement éteint l'éclairage public d'un quartier résidentiel, permettant aux participants de réaliser une déambulation nocturne en conditions réelles.

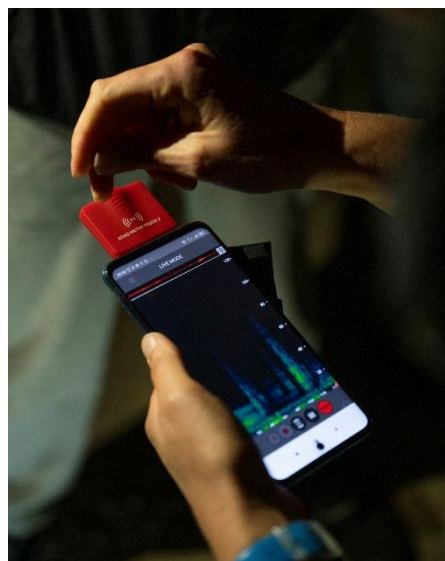
- ❖ **Objectif** : Démontrer que l'extinction n'est pas synonyme d'insécurité mais une opportunité de redécouvrir son environnement.
- ❖ **Découverte** : La soirée a permis d'identifier plusieurs espèces nocturnes et de comprendre leur dépendance vitale à l'obscurité pour se nourrir et se déplacer.

Parce que les agents de la collectivité sont les premiers ambassadeurs de la transition, un atelier spécifique a été organisé à Labenne, axé sur la gestion de la "peur de la nuit". Lors d'une promenade entre forêt et plage, les participants

ont été invités à suivre un fil de laine, les yeux bandés ou dans le noir total.

- ❖ **L'expérience** : En mettant leurs sens à l'épreuve (ouïe, toucher, odorat), les agents ont appris à apprivoiser l'obscurité et à se détacher de la dépendance à la lumière artificielle.
- ❖ **L'enjeu** : Comprendre les mécanismes psychologiques de la peur pour mieux accompagner les citoyens dans le changement des pratiques d'éclairage.

Ces actions démontrent que la Trame Noire n'est pas seulement une contrainte réglementaire, mais une reconquête sensorielle et écologique de notre territoire une fois le soleil couché.



Atelier de sensibilisation à Seignosse avec des habitants du territoire

Perspectives 2026

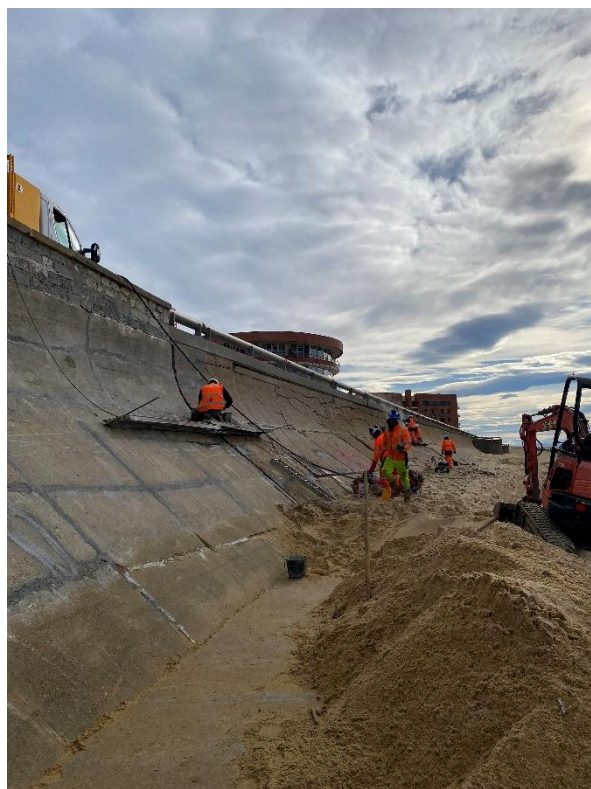
- Expérimentation de la trame noire sur différents secteurs sélectionnés dont :
 - Le long du Boudigau à Capbreton
 - Le long de l'Adour à Saubusse
 - A Saint-Vincent de Tyrosse autour du siège de MACS, le long du ruisseau et du moulin de Lamothe

IV. Prévention des risques inondations et submersion marine

• Travaux sur le système d'endiguement de Capbreton

MACS dispose de la compétence GEMAPI, qui englobe la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Le volet GEMA a été transféré aux syndicats de rivières. Concernant la prévention au risque inondation (PI), MACS réalise l'entretien des deux systèmes d'endiguement de Capbreton.

En 2025, des travaux de réparation et de maintien du niveau de protection contre les inondations du système d'endiguement de Capbreton ont ainsi continué par la finalisation des travaux de consolidation du tronçon T5 (perré de la plage de l'Estacade) et de réfection du tronçon T7 (perré de la plage du Prévent). Aucune intervention n'avait été effectuée depuis plusieurs années et les tempêtes hivernales récentes et successives ont mis en évidence la nécessité d'entretien et de réparation de ces perrés.



Travaux d'entretien et de réparation du système d'endiguement de Capbreton

Perspectives 2026

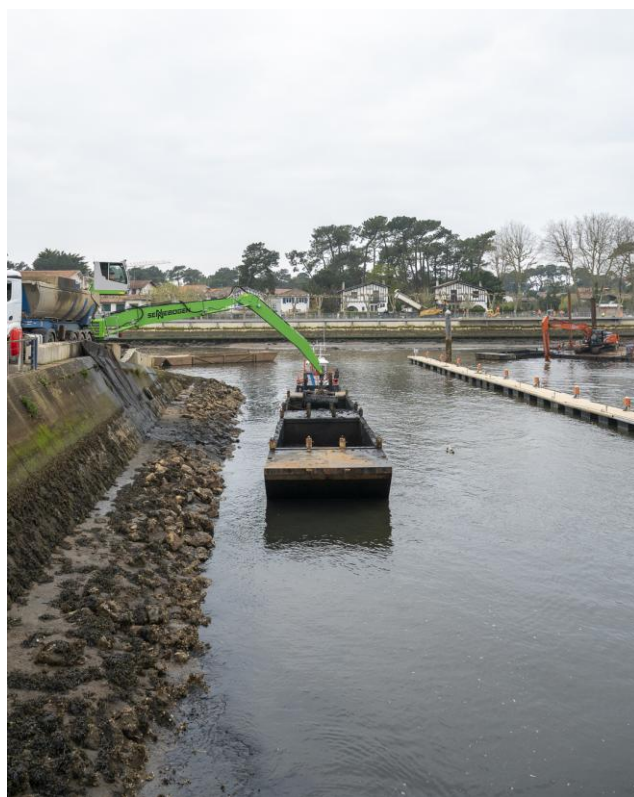
- Travaux sur le tronçon T6 au niveau du perré de la plage de la centrale
- Travaux de remise à niveau du bypass hydraulique pour le transfert de sable dans le cadre de la stratégie locale de gestion de la bande côtière
- Dragage du sable en sortie du canal pour l'envoyer sur la plage du Santocha

V. Valorisation sédimentaire du Port de Capbreton et du Lac d'Hossegor

En 2025, MACS a franchi une étape majeure dans la gestion durable de ses infrastructures portuaires. Le dragage de la zone Est du port a permis l'extraction de 40 500 m³ de sédiments non immergeables. Plutôt que de subir une mise en décharge classique, ces matériaux sont désormais au cœur d'une véritable filière d'économie circulaire.

Grâce à la plateforme de ressuyage dédiée, ces sédiments sont traités et transformés en écomatériaux. Cette démarche permet de limiter l'extraction de ressources naturelles vierges (granulats, sables de carrière) en proposant des matériaux de substitution pour la filière bâtiment (béton), les travaux routiers ou les aménagements paysagers du territoire.

Parallèlement au port, les opérations de dragage du lac d'Hossegor et du chenal du Boucarot complètent cette stratégie territoriale. Ici, l'enjeu est double : préserver la qualité écologique de ce site classé et lutter contre l'érosion littorale. Les sables extraits, d'une grande pureté, sont directement réinjectés sur les plages océanes par refoulement. Cette gestion dynamique des sédiments permet de renforcer le trait de côte de manière naturelle, illustrant une synergie efficace entre entretien des infrastructures et préservation des ressources naturelles.



Dragage du lac d'Hossegor et du port de Capbreton

Perspective 2026

- *Elaboration du futur cahier des charges pour la création d'une aire de carénage sur la zone technique permettant de lutter contre les rejets d'eau et de lavage dans le milieu naturel*

VI. Limiter les impacts environnementaux des travaux d'aménagement

• Travaux de désimperméabilisation et gestion intégrée des eaux pluviales

Les marchés de voirie actuels privilégient de plus en plus l'utilisation de matériaux revalorisés et bas carbone afin de réduire l'impact environnemental des infrastructures urbaines. Parmi les initiatives qui s'inscrivent dans cette démarche, la désimperméabilisation des sols représente un objectif clé pour la gestion durable des espaces urbains. Cette approche permet d'améliorer l'infiltration de l'eau pour limiter les risques d'inondations, tout en luttant contre les îlots de chaleur par la végétalisation et l'usage de matériaux régulateurs thermiques. En végétalisant les voies, la collectivité favorise également la biodiversité en milieu urbain et améliore durablement la qualité de vie des habitants.

Cette stratégie de désimperméabilisation s'accompagne désormais d'une véritable Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP). Plutôt que de rejeter les eaux de pluie vers les réseaux d'assainissement saturés, la GIEP vise à traiter l'eau au plus près de son point de chute. À travers la création de noues paysagères, de jardins de pluie ou de tranchées d'infiltration, MACS redonne à la nature sa fonction de régulation. Ce changement de modèle permet de valoriser l'eau comme une ressource pour la végétation locale plutôt que de la traiter comme un déchet à évacuer, renforçant ainsi la résilience du territoire face aux événements climatiques extrêmes.

En 2025, plusieurs travaux illustrent cette double ambition, un revêtement bas carbone et une gestion intégrée des eaux pluviales, notamment :

- A Saint-Vincent-de-Tyrosse, avec les travaux du Pôle d'Echange Multimodal et la création de noues pour les eaux, la plantation de nombreux végétaux ainsi qu'un travail sur le revêtement poreux et drainant sur les voies et le stationnement.
- A Saint-Martin-de-Hinx, avec les travaux de désimperméabilisation de l'école et des alentours.
- A Orx, avec la restructuration de la place du village en revêtement bas carbone issu du recyclable des sables landais, un travail sur la gestion intégrée des eaux pluviales à la parcelle et sur la désimperméabilisation d'un parking pour devenir un jardin de 400m²

Désimperméabilisation de l'école de Saint-Martin-de-Hinx et création d'une noue.



Aménagement du PEM à Saint-Vincent-de-Tyrosse, noues et revêtement bas carbone

- **Plantation de végétaux avec les écoles du territoire**

Cette démarche technique s'accompagne d'un volet pédagogique essentiel pour ancrer la culture de la nature en ville dès le plus jeune âge. Ainsi, la Communauté de communes organise régulièrement des journées de plantations de végétaux en collaboration avec les écoles du territoire.

Ces moments forts permettent aux élèves de devenir acteurs de la transformation de leur environnement quotidien. En mettant la main à la terre, les enfants découvrent concrètement le cycle du végétal et l'importance de la biodiversité locale. Ces plantations ne sont pas seulement esthétiques : elles participent activement à la création de zones d'ombre et à la perméabilisation des espaces scolaires et publics.

À travers ces chantiers participatifs, MACS sensibilise les futurs citoyens aux enjeux du changement climatique et à la nécessité de protéger notre ressource en eau. Cette implication des scolaires donne du sens aux travaux de voirie et de gestion des eaux pluviales, transformant chaque nouvel espace végétalisé en un véritable support pédagogique à ciel ouvert pour les communes du territoire.



Chantier de plantations par les enfants de l'école d'Orx

Perspectives 2026

- Lancement de travaux de gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) et de revêtements bas carbone dans les zones d'activité d'Housquit à Labenne et Pédebert à Hossegor suite à des problèmes d'inondation
- Chantier de plantations de végétaux avec l'école de Saint-Martin-de-Hinx

PARTIE 4

Informier, sensibiliser, engager : les actions en interne pour les agents

I. Participation au Challenge de la Mobilité 2025

Cette année, le service Environnement de MACS a repris l'organisation du Challenge de la Mobilité en interne, ainsi qu'avec les entreprises du territoire, du 2 au 15 juin.

Un webinaire a été organisé le 1^{er} avril à l'attention des entreprises volontaires. Ce temps d'échange a permis de leur présenter les nouveautés de l'édition 2025, notamment la nouvelle plateforme, et de partager des exemples d'animations efficaces pour favoriser la mobilisation des salariés.

En interne, le Challenge 2025 s'est enrichi de nouvelles thématiques : biodiversité, mobilité active et empreinte carbone. L'objectif est de sensibiliser les agents à des modes de déplacement alternatifs tout en les reconnectant à leur environnement quotidien, et en les informant sur l'impact carbone de leurs trajets domicile-travail.

Le calendrier des actions a été le suivant :

- Challenge photo "En route vers la biodiversité" :
Les agents étaient invités à photographier une forme de biodiversité (faune, flore, paysage) sur leur trajet. Les clichés seront diffusés sur l'écran d'accueil du siège, et un vote sera organisé pour désigner la photo la plus marquante.
- Journée "Tous à vélo" – Jeudi 5 juin
Une invitation à venir à vélo au travail, avec un petit-déjeuner équilibré proposé à l'arrivée, en partenariat avec la diététicienne du pôle culinaire.
En amont, un atelier d'autoréparation de vélo a été animé par l'association Recyclette le mardi 3 juin, de 12h à 14h.
- Location de vélos à assistance électrique :
Mise à disposition de 7 vélos électriques (dont 3 VTT) pour les agents pendant toute la durée du challenge.
- Stand d'information dans le hall d'accueil du siège avec de la documentation sur le forfait mobilité durable, les solutions de mobilité disponibles à MACS (Yégo, pistes cyclables, TER, covoiturage, etc), sur le bilan carbone avec un calcul à faire pour son bilan personnel, etc.
- Challenge des 10 000 pas – Mardi 10 juin
L'action vise à encourager la marche, que ce soit :
 - Pour se rendre au travail,
 - Durant la pause méridienne (avec une session de marche nordique prévue de 12h30 à 13h15),
 - Ou dans les déplacements internes en remplacement de communications téléphoniques ou d'envois de mails, par exemple.

Cette édition a connu un grand succès, **plus de 8 800 km ont été réalisés** en mobilité alternative, soit près de 1 400 kg de CO2 évités. L'équipe gagnante a remporté un bon cadeau pour la plantation d'un arbre fruitier, qui s'est concrétisée le 9 décembre par la plantation d'un poirier au siège de MACS.



Challenge de la Mobilité inter-services 2025

Perspectives 2026

- Organisation du Challenge de la Mobilité 2026 en septembre, en même temps que la semaine européenne de la mobilité

II. Les fresques comme outil de sensibilisation

• La Fresque du numérique

Consciente de l'impact croissant des technologies sur l'environnement, la Communauté de communes a choisi d'agir concrètement en interne pour acculturer ses agents et les citoyens aux enjeux du numérique responsable.

Pour porter cette démarche, la collectivité s'appuie sur les compétences de sa Direction des Systèmes d'Information Numériques (DSIN). À ce jour, trois membres du service informatique ont été formés pour devenir "animateurs" (fresqueurs) de la Fresque du Numérique.

Cette montée en compétences permet à la collectivité de disposer d'une autonomie pédagogique pour diffuser les bonnes pratiques et décrypter les impacts environnementaux (émissions de gaz à effet de serre, consommation d'eau, épuisement des ressources minières) liés à nos usages quotidiens.

La Fresque du Numérique est un atelier de travail collaboratif qui vise à rendre visibles les impacts souvent invisibles de nos usages numériques. L'objectif pour la communauté de communes est triple :

- **Décrypter le cycle de vie du matériel** : L'atelier permet de réaliser que près de 80 % de l'empreinte environnementale du numérique provient de la fabrication des équipements (extraction de terres rares, consommation d'eau et d'énergie en usine). Sensibiliser les agents à ce point favorise une meilleure gestion du parc informatique et encourage le soin apporté au matériel pour en allonger la durée de vie.
- **Prendre conscience des usages invisibles** : De la pollution liée au stockage des données (mails, serveurs) à la consommation énergétique du réseau (streaming, visio), la Fresque permet de quantifier l'impact de nos gestes quotidiens pour privilégier la **sobriété numérique**.
- **Co-construire des solutions locales** : Au-delà du constat, la finalité est de générer un plan d'actions concrètes au sein des services de MACS. Cela facilite l'adoption de nouvelles habitudes professionnelles (nettoyage des données inutiles, extinction des postes, choix de formats de fichiers plus légers).

Le déploiement de cet atelier ludique et collaboratif a déjà porté ses fruits avec un bilan positif sur l'année écoulée avec 9 ateliers organisés sur le territoire.

• Un partenariat avec Koncilio pour sensibiliser au changement climatique

En 2025, nous nous sommes rapprochés de Koncilio pour participer à leur programme de recherche « Eveils », dont l'objectif est d'évaluer l'impact des ateliers de sensibilisation sur le profil des agents des collectivités territoriales.

Koncilio est une entreprise de l'économie sociale et solidaire, à la fois cabinet et institut de formation agréé, spécialisée dans l'accompagnement des collectivités locales et des entreprises dans leurs démarches de transition écologique et territoriale. Ils accompagnent les élus locaux, les agents territoriaux et les organisations publiques sur les grands défis du XXIème siècle tels que le climat, la biodiversité, les mobilités durables, la sobriété énergétique et la transformation des politiques locales.

Pour mener à bien leur programme, nous avons organisé en interne trois ateliers :

- **Une fresque du climat** : elle permet aux participants de prendre connaissance des mécanismes responsables du dérèglement climatique, leurs conséquences et interconnexions, en élaborant une fresque représentant les causes et conséquences du changement climatique. Elle permet également, en fin d'atelier, d'identifier quelques leviers d'action puissants pour réduire l'impact des activités humaines au l'échelle individuelle et collective.
- **Une fresque de la biodiversité** : cet atelier vise à comprendre les causes et conséquences de l'érosion de la biodiversité d'après le rapport de l'IPBES, à travers des séquences de travail autour d'exemples concrets et

l'élaboration d'une fresque représentant les causes et conséquences de l'érosion de la biodiversité. Elle permet également d'identifier quelques leviers d'action pour réduire cette érosion, aux échelles individuelle et collective.

- **Un atelier 2tonnes** : cette formation permet de réfléchir à des solutions concrètes à différents niveaux d'action (politiques nationales, initiatives collectives autres, actions individuelles), en vue d'atteindre la neutralité carbone en France en 2050, en cohérence avec l'Accord de Paris. Elle permet aussi de calculer son empreinte carbone individuelle actuelle (en amont de l'atelier) et de simuler son empreinte carbone et celle du pays en 2050, en fonction des leviers mobilisés.

Perspectives 2026

- *Etablir un calendrier en concertation avec l'ensemble des services afin de proposer des ateliers de sensibilisation régulièrement sur diverses thématiques (environnement, marchés publics, RH, etc.)*

III. Sensibilisation aux bons gestes de tri

- **Visite de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) du SITCOM 40**

Le volet de sensibilisation interne s'est également traduit par une action concrète sur le terrain. Le 24 janvier, un groupe de 20 agents de la collectivité s'est rendu sur le site du SITCOM 40 pour visiter l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE).

Cette action d'immersion visait à sensibiliser les collaborateurs à la réalité "post-poubelle" et à l'importance cruciale de la réduction des déchets à la source. Au cours de cette visite technique, les agents ont pu découvrir le processus industriel permettant de transformer les déchets ménagers non recyclables en énergie (électricité et chaleur). Cette étape de valorisation montre que le déchet, s'il est inévitable, peut devenir une ressource locale. Cependant, la visite a également mis en lumière les limites du système et la nécessité absolue de mieux trier pour ne pas saturer les outils de traitement.

Cette expérience de terrain permet aux agents, quel que soit leur service, de :

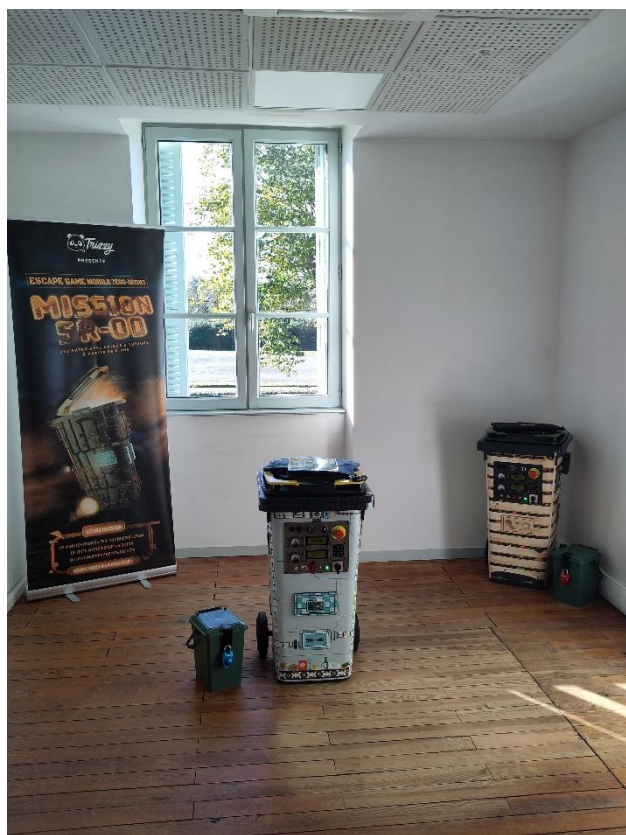
- Mieux comprendre les consignes de tri pour devenir des ambassadeurs au sein de la collectivité.
- Prendre conscience des volumes traités quotidiennement sur notre territoire.
- Renforcer la cohérence entre les politiques publiques portées par MACS et les réalités techniques du traitement des déchets.

- **Participation à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD)**

À l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD), la collectivité a souhaité mobiliser ses agents de manière ludique et immersive. En partenariat avec Trizzy, une start-up spécialisée basée à Angoulême, un Escape Game itinérant a été installé directement dans les locaux de MACS.

À travers la résolution d'énigmes, les agents ont pu tester leurs réflexes sur deux enjeux majeurs :

- Le tri classique : pour lever les doutes sur les consignes et optimiser la valorisation des déchets de bureau.
- Le compostage : une immersion pédagogique pour comprendre le cycle des biodéchets et accompagner les nouvelles pratiques de tri à la source.



Escape game du tri organisé le 27 novembre

IV. Prévention sport, santé et sécurité au travail

• Prévention des risques professionnels

En tant qu'employeur responsable, la Communauté de communes MACS place la prévention des risques professionnels au cœur de sa stratégie RH pour ses 240 agents. L'année 2025 a été marquée par un engagement fort contre les violences sexuelles et sexistes au travail, avec l'organisation d'une conférence de sensibilisation suivie par l'intégralité du personnel. Afin de pérenniser cette action, une captation vidéo a été réalisée pour former chaque nouvel arrivant, et le règlement intérieur sera prochainement complété pour expliciter clairement les comportements proscrits.

La santé physique et la prévention des maladies font également l'objet d'un suivi constant. La collectivité déploie un programme « sport santé » pour lutter contre les troubles musculo-squelettiques (TMS) à travers des séances de marche, de speedminton, ainsi que des ateliers de réveil musculaire. Cet engagement se prolonge par un soutien aux campagnes nationales Octobre Rose et Novembre Bleu, visant à sensibiliser les agents aux cancers féminins et masculins. Pour porter ces messages au plus près du terrain, MACS s'appuie sur un réseau de formateurs internes en santé sécurité et prévention incendie, valorisant ainsi les compétences des agents au service du collectif.

Tournée vers les enjeux émergents, la collectivité a initié en 2025 une réflexion novatrice sur l'adaptation des métiers au changement climatique. Cette démarche vise à faire évoluer nos organisations face aux dérèglements actuels tout

en formant les agents à limiter l'impact de leurs activités professionnelles, par exemple via la tonte tardive ou la systématisation du tri des déchets. Enfin, cette dynamique de prévention se poursuivra en 2026 avec un accent majeur mis sur la santé mentale, à travers la formation de secouristes spécialisés pour répondre à un risque de plus en plus prégnant.

- **Cohésion des équipes**

A l'occasion de l'ouverture du nouveau pôle culinaire, il a été proposé aux agents de participer à la création d'un film pour raconter leurs métiers. Appuyés par un vidéaste professionnel, les agents ont pu créer le scénario pour valoriser les métiers de la restauration collective. Ce film aura vocation à être présenté aux nouveaux agents intégrant le pôle mais aussi pour valoriser l'attractivité de ces métiers lors de salons professionnels.

Le travail d'équipe a été l'atout majeur de ce film qui ressemble beaucoup aux agents et qui sera un motif de fierté important.

Un groupe de travail a été constitué pour aborder les problématiques de la bienveillance au travail. A une époque où le numérique prend de plus en plus de place, remettre l'humain au cœur de l'organisation est un sujet de préoccupation de premier plan. Le règlement intérieur comprendra une partie sur une charte de la bienveillance au travail.

Perspectives 2026

- *Application de la nouvelle réglementation européenne sur la transparence des rémunérations dès l'été 2026. Chaque recrutement devra assurer une transparence sur la rémunération proposée, et chaque agent pourra solliciter l'information sur la fourchette de rémunération à poste égal dans la collectivité*

V. Mise en place d'un budget vert

Comme l'année précédente, la démarche d'élaboration du "Budget Vert" de MACS a permis de passer au crible l'ensemble de nos dépenses pour évaluer leur impact sur le climat (selon une échelle allant de "très favorable" à "défavorable"). Cette analyse rigoureuse, couplée à l'obtention du label Territoire Engagé pour la Nature (TEN) et à l'approbation du PCAET, a posé les bases de notre stratégie climatique.

En 2025, la collectivité renforce ce pilotage en structurant son analyse budgétaire autour d'axes prioritaires, dont deux piliers majeurs :

⇒ **Axe 1** : Atténuation du changement climatique

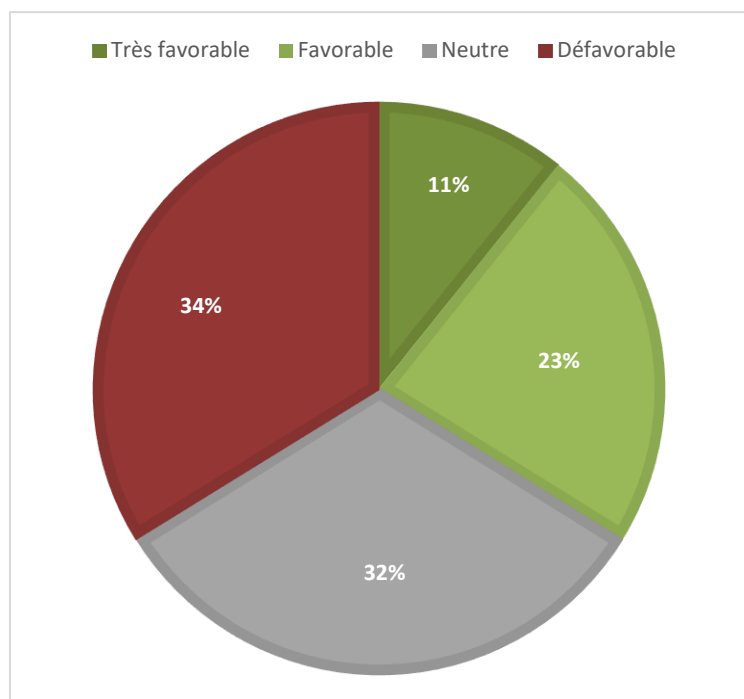
Cet axe vise à garantir que les investissements de la collectivité contribuent directement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En analysant chaque ligne budgétaire sous cet angle, MACS s'assure de la cohérence de ses choix (rénovation énergétique, mobilités durables) avec les trajectoires fixées par le PCAET. L'objectif est d'orienter prioritairement les financements vers des actions "très favorables" pour le climat.

⇒ **Axe 6** : Préservation des ressources et gestion des déchets

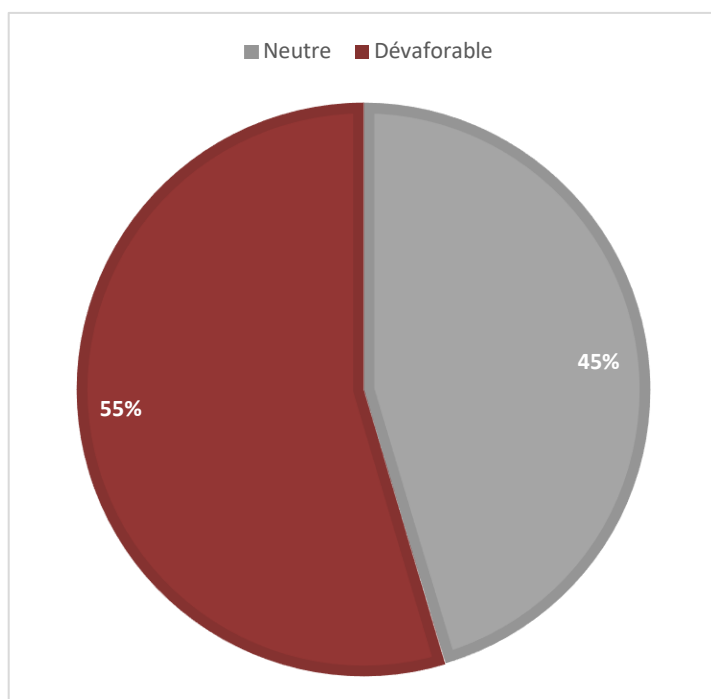
Fidèle à son engagement pour l'économie circulaire, MACS dédie un axe spécifique de son budget vert à la gestion des déchets. En 2025, cet outil permet d'évaluer l'impact environnemental des investissements liés à la valorisation et à la réduction des déchets à la source. Il s'agit de s'assurer que nos moyens financiers soutiennent efficacement la transition vers un territoire plus sobre et plus résilient.

La démarche de budgétisation verte de MACS à vocation à s'enrichir chaque année. Dès l'exercice 2026, la collectivité étendra son périmètre d'analyse en intégrant l'Axe 2, dédié à l'adaptation au changement climatique.

Cette nouvelle étape permettra d'évaluer la résilience de nos projets face aux évolutions climatiques inéluctables (gestion de la ressource en eau, lutte contre les îlots de chaleur, protection du littoral), complétant ainsi notre arsenal d'outils pour un territoire durable.



Axe 1 : Atténuation du changement climatique



Axe 6 : Préservation de la biodiversité

VI. Politique d'achats durables et responsables

• Maîtriser l'impact environnemental des outils de communication

Dans le domaine des impressions, notre engagement se traduit par la fabrication de notre magazine communautaire sous forme de journal imprimé sur du papier recyclé, sur rotative sans sécheur (économie de 80 % d'énergie et de 70 % d'eau). Pour toutes nos impressions, les quantités sont calculées au plus juste afin d'éviter le gaspillage. Les sites internet sont conçus et gérés dans un objectif d'impact environnemental réduit. Nous veillons aussi à ce que nos prestataires répondent à des exigences environnementales dans les marchés publics que nous lançons. Enfin sur les événements, la priorité est donnée aux produits locaux et à l'utilisation de matériel recyclable.



Exemples de MACS infos et lecture au format numérique sur le site internet de MACS

Perspective 2026

- Maintien des exigences avec une tendance à la réparation plutôt qu'au remplacement en particulier pour les panneaux d'affichage qui couvrent l'ensemble du territoire.

• La commande publique : un levier stratégique pour la transition

En 2025, MACS a renforcé l'intégration du développement durable au cœur de sa politique d'achat. L'objectif est de transformer chaque marché public en un outil de performance environnementale et sociale, soutenu par une montée en compétences interne et des solutions techniques innovantes.

La structuration de cette démarche repose sur une mise à jour de la nomenclature des achats et de la fiche projet, permettant désormais une définition des besoins systématiquement orientée vers l'achat durable dès la genèse des dossiers. Cette évolution s'accompagne d'un volet formation majeur (notamment sur les « fondamentaux des marchés publics ») afin d'ancrer durablement ces réflexes chez les agents.

Plusieurs marchés emblématiques illustrent cette volonté d'innovation :

Le déploiement d'un outil de supervision domotique des bâtiments de MACS permet un pilotage fin des consommations à travers un marché innovant. De même, le marché des ombrières photovoltaïques du siège transforme les infrastructures de stationnement en sources d'énergie.

Au port de Capbreton, l'affermissement de la tranche optionnelle pour le déploiement de 278 bornes connectées permet une gestion optimisée des ressources (eau, électricité) et propose de nouveaux e-services aux plaisanciers.

Sur le volet de l'économie circulaire, le marché lié à la plateforme de ressuyage permet de transformer les sédiments portuaires en écomatériaux valorisés localement (techniques routières, aménagements paysagers, ouvrages en béton), limitant ainsi le recours aux ressources naturelles.

La collectivité affirme ses engagements sociétaux à travers :

- La bientraitance animale : L'intégration d'un questionnaire spécifique sur le bien-être animal comme critère de

sélection pour les achats de viandes.

- La conformité réglementaire et la mutualisation : En 2025, 5 groupements de commandes ont été mobilisés, permettant de dynamiser l'achat responsable (ex : application de la loi AGEC pour les vêtements de travail et leurs supports).

Focus : L'intégration du bien-être animal dans la commande publique

Dans le cadre du renouvellement des marchés de denrées alimentaires pour son Pôle Culinaire, MACS a franchi une étape importante en intégrant un critère de sélection spécifique dédié à la protection animale. Cette démarche vise à garantir que les viandes servies (bœuf, veau, porc) sont issues de filières respectueuses des animaux.

Un outil d'évaluation rigoureux et pédagogique Pour évaluer les offres, la collectivité a élaboré un questionnaire détaillé que chaque candidat doit renseigner. Ce document repose sur une distinction fondamentale :

- La bientraitance : les actions humaines mises en œuvre pour satisfaire les besoins des animaux selon notre interprétation.
- Le bien-être animal : la satisfaction des besoins physiologiques et comportementaux spécifiques à chaque espèce.

Le questionnaire a été conçu pour être précis sans être une charge administrative excessive pour les fournisseurs. Il s'appuie sur des référentiels reconnus : le « Pacte biosécurité bien-être animal » du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, ainsi que les données techniques d'INTERBEV.

L'évaluation de ce questionnaire est directement intégrée à la notation globale des offres (à hauteur de 5 % pour le bœuf et le veau). Les thématiques abordées sont adaptées aux spécificités de chaque espèce et couvrent l'ensemble des étapes de la vie de l'animal.

Cette exigence a été appliquée avec succès lors de deux consultations majeures en 2025 :

- Achat de bœuf et veau frais sous signe de qualité (Label Rouge, IGP...).
- Achat de porc (Qualité/Bio) et de veau Bio pour le Pôle Culinaire.

L'accueil de cette nouvelle exigence par les professionnels du secteur a été exemplaire : 100 % des candidats ont répondu de manière complète au questionnaire, en fournissant les annexes justificatives nécessaires. Ce résultat démontre la capacité des producteurs et fournisseurs locaux à s'engager dans des démarches de transparence et de progrès, encouragés par une commande publique responsable.

Perspective 2026

- Organisation en interne d'une fresque des achats publics responsables et durables avec le réseau 3AR
- Adoption d'une feuille de route achats durables
- Inclure un critère de bientraitance et de bien-être animal ainsi qu'un questionnaire pour tous les marchés publics concernant l'achat de viande.

PARTIE 5

Favoriser l'éducation, le lien social et l'accès aux services

I. L'Escale info et éco au service des habitants et des entreprises

- **L'Escale info**

L'Escale info est un espace de proximité pour accompagner les habitants de MACS dans leur quotidien. Labellisé « Information Jeunesse », « Point Info Famille », et « Point justice », l'Escale Info a accompagné plus de 10 000 personnes en 2025.

Plus de 20 partenaires interviennent au sein des locaux (CAF, Mission Locale, Médiation Familiale, CDAD, CIDFF, CPAM...) et apportent aux habitants du territoire une information et un accompagnement sur leurs droits au quotidien. Egalement, différentes actions d'information ont été proposées en direction des publics jeunes et familles : conférences, cycle d'info parents, mobilité européenne, journées découverte du baby-sitting, ...

Enfin, 385 personnes ont été informées par l'Escale info itinérante, sur une des 10 communes de MACS accueillant notre dispositif ce service de proximité demeure indispensable pour faciliter l'accompagnement de tous, au plus près des habitants.

Perspectives 2026

- *Asseoir le dispositif d'itinérance de l'escale info dans les 10 communes*
- *Maintenir des ateliers collectifs, les animations et les rendez-vous d'information sur le territoire pour un accès facilité aux services de MACS*

- **Programmation de l'Escale éco à destinations des entreprises du territoire**

L'événement « GIRL POWER » 2^{ième} édition – L'entrepreneuriat au féminin, organisé le 24 mars 2025 par la Communauté de communes MACS, a réuni une trentaine de cheffes d'entreprises. Six cheffes d'entreprise landaises ont partagé leurs parcours, leurs réussites, mais aussi les défis qu'elles ont dû relever pour bâtir leur projet entrepreneurial. Un moment riche d'échanges et de témoignages, illustrant la diversité et la force des femmes. Florence GAMALEYA, Cheffe de projet de l'égalité professionnelle à la DDEPSTT, a souligné les inégalités persistantes dans le monde du travail, tout en mettant en avant les avancées en cours. Le changement des mentalités est essentiel pour faire évoluer la place des femmes dans l'entrepreneuriat.

Cet évènement s'inscrit pleinement dans les objectifs de développement durable, notamment dans sa dimension sociale et sociétale.

Sur le plan social, cette action a contribué à la promotion de l'égalité des chances et de l'inclusion professionnelle, en valorisant des parcours de cheffes d'entreprises locales et en favorisant le partage d'expériences entre entrepreneures. Les témoignages ont permis de sensibiliser les participantes aux enjeux d'évolution professionnelle, de leadership et d'accès à l'entrepreneuriat, tout en renforçant la confiance et l'autonomie des femmes porteuses de projet.

Sur le plan économique, l'événement a soutenu le développement économique local en mettant en réseau des actrices du territoire, en valorisant l'entrepreneuriat féminin et en favorisant l'émergence de synergies entre entreprises, structures d'accompagnement et réseaux professionnels.

Enfin, l'intervention d'une experte de l'égalité professionnelle a permis d'apporter un éclairage institutionnel, favorisant une meilleure compréhension des évolutions du monde du travail et des bonnes pratiques existantes, dans une logique d'amélioration continue plutôt que de contrainte.

À travers cette action, la collectivité affirme son engagement en faveur d'un développement durable équilibré,

Perspective 2026

- Organisation d'une nouvelle journée sur l'entrepreneuriat au féminin pour promouvoir l'égalité Hommes/Femmes

II. L'accès à la mobilité pour tous

• **Le Pôle d'Échange Multimodal de Saint-Vincent-de-Tyrosse**

Le réaménagement de la gare de Saint-Vincent-de-Tyrosse en Pôle d'Échange Multimodal (PEM) constitue un projet structurant majeur pour la mobilité durable sur le territoire de MACS. L'ambition est de transformer cet espace en un véritable « hub » de connexion, garantissant aux usagers un passage fluide et sécurisé entre les différents modes de transport.

Au cœur de cette stratégie, le renforcement de l'intermodalité permet de lier efficacement les trains régionaux (TER) au réseau de bus Yégo, facilitant ainsi les déplacements quotidiens des travailleurs et des étudiants vers les grands pôles d'activités. Cette mutation s'accompagne d'un développement marqué des mobilités douces : la sécurisation des accès piétons et cyclistes, couplée au déploiement d'abris vélos sécurisés, permet de traiter la problématique du "dernier kilomètre" et d'encourager concrètement le report modal.

Parallèlement, les travaux garantissent une accessibilité universelle (PMR) et un confort d'usage accru grâce à une signalétique modernisée et des espaces d'attente repensés. Enfin, par la restructuration raisonnée du stationnement et des aires de covoiturage, le projet optimise l'espace urbain tout en s'affirmant comme un levier de décarbonation essentiel, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.



Travaux du Pôle d'Échange Multimodal

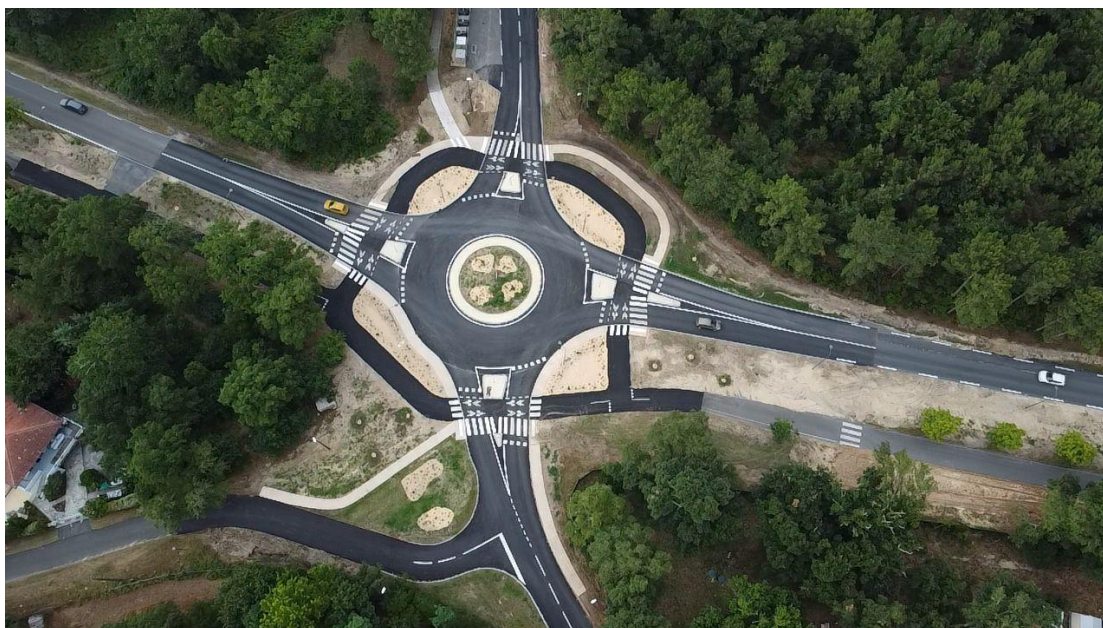
- **Création de nouvelles pistes cyclables**

En application de son schéma directeur cyclable, la Communauté de communes a poursuivi cette année l'extension de son réseau avec une priorité donnée à la sécurisation des parcours. Les efforts se sont concentrés sur les axes structurants du territoire, où la densité du trafic rendait jusqu'alors la circulation à vélo dangereuse. La nouvelle liaison entre le centre-ville de Saint-Vincent-de-Tyrosse et le centre commercial E.Leclerc illustre parfaitement cette dynamique qui sécurise l'accès vélo sur un secteur à fort trafic.



Nouvel aménagement cyclable à Labenne

L'un des projets phares de l'année est la création du premier giratoire avec priorité aux cyclistes du territoire (cf photo ci-dessous). Directement inspiré des modèles hollandais, cet aménagement innovant place la sécurité des usagers vulnérables au centre de l'intersection. En séparant clairement les flux et en donnant la priorité aux vélos sur les véhicules motorisés, ce carrefour marque une évolution importante dans la conception des infrastructures routières de MACS, visant à encourager une pratique du vélo sereine et sécurisée pour tous les déplacements.



III. L'éducation et la culture à l'école

- **L'éducation culinaire des plus petits**

Dans le cadre de sa démarche d'éducation au bien-manger et de valorisation des produits locaux, la Communauté de communes a organisé, du 13 au 17 octobre, une série d'ateliers de sensibilisation animés par la nutritionniste du service. Huit classes ont été accompagnées dans les écoles de Saint-Geours, Seignosse, Moliets et Sainte-Marie-de-Gosse, allant de la maternelle au cycle 2.

Ces séances ont permis aux élèves de découvrir les cinq saveurs (salé, sucré, acide, amer et umami) à travers une approche sensorielle mobilisant les cinq sens. Les enfants ont ainsi été initiés aux étapes d'une dégustation : observer, sentir, toucher, écouter puis goûter un aliment avant de décider s'il leur plaît, favorisant l'ouverture à la nouveauté et l'absence d'a priori, notamment lors des repas à la cantine. L'accent a été mis sur la richesse des productions locales, dont le kiwi, support privilégié pour apprendre à décrire un aliment autrement que par « j'aime » ou « je n'aime pas ». À travers des exercices ludiques, tels que l'observation guidée d'un raisin sec, les élèves ont pu dépasser leurs a priori et développer un vocabulaire sensoriel plus riche (couleur, texture, odeur, relief, bruit à la mastication...), contribuant ainsi à une meilleure compréhension de leur alimentation et à des habitudes alimentaires plus durables.



Semaine du goût – Atelier parents/enfants

- **Le vélo au cœur de l'éducation de la jeunesse**

Dans le cadre de ses politiques sportives et de mobilité durable, MACS a poursuivi en 2025 le déploiement du programme national « Savoir rouler à vélo » au sein des établissements scolaires du territoire. Cette année, 12 écoles, soit 22 classes et près de 550 élèves de CM2, ont été formés à la pratique du vélo, en toute autonomie et en toute sécurité. Le dispositif repose sur un parcours progressif structuré en trois blocs (savoir pédaler, savoir circuler, savoir rouler) et comprend quatre séances de 2h30 par classe, la dernière étant réalisée sur la voie publique avec l'accompagnement de parents agréés. Il complète le socle éducatif de MACS.

Les interventions alternent ateliers techniques, parcours d'agilité, exercices d'anticipation, séances théoriques sur les règles de circulation et mise en situation réelle sur route. Cet apprentissage complet permet aux élèves d'acquérir les compétences indispensables : maniabilité du vélo, maîtrise du code de la route, mais surtout l'adoption de comportements sécurisés en situation de circulation réelle. En consolidant ces savoir-faire, le programme contribue à ancrer durablement les mobilités actives dans les pratiques des jeunes et à renforcer leur autonomie dans leurs déplacements quotidiens, enjeu primordial avant l'entrée au collège.



Programme « Savoir Rouler à Vélo » à l'école

Depuis 2023, MACS est territoire organisateur du Challenge de la Mobilité inter-écoles porté par l'ADEME. En 2025, six écoles du territoire se sont engagées, dont l'école de Tosse pour la première fois aux côtés de : l'école maternelle de Capbreton, le groupe scolaire Saint-Exupéry de Capbreton, l'école primaire Yves Ulysse de Labenne, les écoles Grand Chêne et Deux Etangs à Seignosse et de l'école primaire Sainte-Marie-de-Gosse.

Un premier comptage a eu lieu deux semaines avant le challenge afin de pouvoir évaluer les habitudes de déplacement des élèves sur les trajets domicile-école. Du 19 au 23 mai, les élèves et le personnel des établissements ont été encouragés à adopter des modes de déplacement plus durables.

Plus de 1 380 élèves se sont mobilisés lors de cette édition 2025 et c'est l'école de Labenne qui a remporté le challenge avec un taux « écomobile » de 45.69%. Elle remporte également le prix du plus bel effort avec un taux de progression de 25.05%.

École	Commune	Participants	Taux écomobile (%)	Progression (%)
CAPBRETON (MATERNELLE)	CAPBRETON	163	29,75	13,11
GRAND CHÊNE ET 2 ÉTANGS	SEIGNOSSE	327	39,33	17,13
GROUPE SCOLAIRE SAINT EXUPERY	CAPBRETON	307	36,16	14,53
STE MARIE DE GOSSE	STE MARIE DE GOSSE	127	40,4	19,69
TOSSE	TOSSE	198	39,67	3,12
YVES ULYSSE	LABENNE	258	45,49	25,05

- Le Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC)

Le parcours a été mis en oeuvre à la rentrée 2024/2025 et sera poursuivi chaque année. Il concerne environ 1 800 élèves de classe de CP et CE2 et représente un coût annuel de 70 000 €.

Dès le CP, les enfants sont invités à explorer l'univers fascinant des arts visuels lors d'une visite au PARCC, le centre d'art de MACS à Labenne. Les expositions, en lien avec l'environnement, éveillent leur sensibilité artistique tout en les encourageant à observer et à ressentir le monde et la nature. Ce premier contact avec l'art permet d'éveiller la curiosité naturelle des enfants et d'ouvrir leur regard.

Ensuite, direction Pôle Sud, le centre de formations musicales de MACS, à Saint-Vincent de Tyrosse, où la musique devient une nouvelle aventure. Les jeunes écoliers découvrent les instruments et explorent des univers musicaux variés. L'expérience permet de développer leur écoute, mais aussi de laisser s'exprimer leurs propres émotions à travers les sons. Grâce aux interventions des professionnels présents dans Pôle Sud (Les centres Musicaux Ruraux, Landes Musiques Amplifiées et le Conservatoire des Landes), les enfants sont accompagnés dans leurs découvertes lors d'ateliers de pratique (écoutes sonores, écriture de chansons) ou lors de représentations (en 2025, le tiers des classes a assisté à la représentation de *Pierre et le loup*, créée par les enseignants du Conservatoire des Landes).

En CE2, le parcours se poursuit avec la découverte des arts chorégraphiques lors du festival « Le Mois de la Danse » en novembre. Tous les enfants assistent à un spectacle de danse, qui sera orienté vers une esthétique différente selon les années (danse contemporaine, hip-hop, néo-classique, ...). Au fil des ans, est prévu le développement des temps de pratique physique au sein des studios de La Marensine. A ce jour, 2 classes de CE2 par an bénéficient du dispositif « Danse à l'école » pendant un semestre et une autre est choisie tous les ans pour profiter d'un atelier spécifique en lien avec la programmation du festival.

Au cours de l'année scolaire 2025/2026 les enfants ont pu assister au spectacle « Valse avec W.. » proposé par le chorégraphe Marc Lacourt.

Pour clore ce parcours, les élèves se rendent à Capbreton où se situe la Maison de l'Oralité et du Patrimoine pour découvrir la richesse des récits oraux. Dans cet espace ou, à la salle Ph'Art, ils découvrent notamment le conte. Les artistes leur transmettent l'art et l'imagination, une porte ouverte sur des mondes fantastiques qui les accompagneront bien au-delà de l'enfance.

En 2025, ils ont assisté au magnifique spectacle "Les souliers mouillés" de Sabrina Chézeau, artiste accueillie en résidence et programmée lors du festival de Conte de Capbreton.

Livret parcours EAC pour les élèves

Perspectives 2026

- Reconstitution du dispositif Savoir Rouler à vélo, avec un objectif d'extension du nombre de classes et d'élèves
- Amélioration de la « culture vélo » avec une sensibilisation complémentaire auprès des ALSH / espaces jeunes (sécurité, entretien du vélo, etc.), des séjours itinérants à vélo l'été, lien avec l'opération « tu roules sur l'art »
- Renforcement du partenariat avec les communes concernant la sécurisation des abords des écoles et des stationnements vélo.
- Organisation du RAID ados 2026 autour des notions de tri, de la gestion des déchets et de l'alimentation.

IV. Un accompagnement au plus près des familles

• Le Relai Petite Enfance (RPE)

Rompre l'isolement des assistantes maternelles, permettre aux enfants de rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes, se former, s'informer, échanger... sont quelques objectifs du RPE.

En 2025, plus de 170 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s (AMA) et 580 enfants ont fréquenté les ateliers du RPE sur une des 8 antennes du territoire : Moliets et Maâ, St Jean de Marsacq, St-Vincent de Tyrosse, Soustons, Bénésse-Maremne, Saubion, Labenne et Soorts-Hossegor.

Parallèlement, des temps de professionnalisation ont été proposés aux AMA, ainsi que des animations ouvertes aux familles du territoire.

Ci-dessous quelques exemples d'actions concrètes en lien avec le développement durable :

- Choix d'aliments de saison, de produits locaux pour les ateliers culinaires avec les familles, lors des événements proposés aux assistantes maternelles et aux enfants
- Une démarche zéro plastique qui évolue : sur chaussures en tissu sur les ateliers collectifs
- Fabrication d'activités manuelles maison (pâte à modeler, pâte à sel, peinture), organisation d'ateliers d'éveil à la nature : sorties pédagogiques au jardin de l'Humanité à Tyrosse formation sur les activités à proposer en extérieur ...
- Les équipes acquièrent davantage de jeux et jouets fabriqués avec des matériaux écoresponsables : bois, tissus, bioplastiques
- Être au plus près des usagers : afin de faciliter l'accès des usagers au service public, les équipes de la petite enfance et de l'Escale Info assurent des permanences et animations régulières au sein des communes de MACS. L'itinérance est intégrée dans nos pratiques au quotidien.
- Le soutien à la parentalité : l'accompagnement des parents dans leur rôle éducatif s'adresse à tous, de la petite enfance à l'adolescence. Les équipes œuvrent au quotidien dans les domaines de parentalité et de la prévention précoce, mènent des actions d'écoute, de dialogue, de conseil, d'orientation, d'accompagnement, d'information...
- La dématérialisation de nos procédures : le dossier papier tend à se réduire au strict minimum, la numérisation des relations avec les familles constitue un atout pour faciliter et fluidifier les démarches. Les équipes se sont pleinement investies dans cette modernisation de la relation usager en recourant au déploiement des démarches en ligne destinées à faciliter le lien entre les professionnels et les familles. En se connectant sur le

site de MACS, les usagers peuvent avoir accès à plusieurs services en ligne.

- **Lieu d'accueil Enfants-Parents (LAEP) itinérant**

MACS a mis en place un lieu de rencontres, de soutien et d'échanges autour du jeu pour les enfants accompagnés d'un adulte référent.

En 2025, 60 familles ont fréquenté au moins un des 3 sites : Magescq, Saubion et Saint Martin de Hinx.

Perspectives 2026

- *Travailler avec l'ARS sur la prévention et l'information des familles, des jeunes et des professionnels sur la santé environnementale*
- *Renforcer l'accompagnement des assistantes maternelles dans leurs pratiques professionnelles au quotidien : accès à la formation, à l'information.*

V. Faciliter l'accès des seniors aux services et au numérique

La Communauté de communes place l'autonomie et l'épanouissement des seniors au cœur de son action sociale, en combinant services de proximité et accompagnement aux nouvelles pratiques. Le service de portage de repas illustre cet engagement quotidien pour le maintien à domicile et la qualité de vie des aînés. Chaque jour, les équipes du Pôle Culinaire de MACS confectionnent des repas équilibrés, garantissant une alimentation saine sur l'ensemble du territoire. En 2025, cette activité a atteint un volume remarquable avec 180 000 repas livrés à domicile pour les seniors et 207 000 repas préparés pour les EHPAD. Ce service dépasse la simple prestation logistique pour devenir un véritable pilier de la veille solidaire et du lien social auprès de nos bénéficiaires.

Parallèlement, MACS agit concrètement contre l'isolement numérique à travers les initiatives portées par l'Escale Numérique. Conscients que la dématérialisation des démarches administratives peut constituer un frein, MACS a organisé en 2025, des « Cafés Numériques » spécifiquement dédiés aux seniors. Dans une ambiance conviviale et bienveillante, ces ateliers permettent d'apprendre les bases de l'informatique, de se familiariser avec l'usage d'Internet et de gagner en autonomie pour la réalisation des démarches en ligne. En mêlant ainsi solidarité alimentaire et inclusion technologique, la collectivité s'assure que chaque citoyen, quel que soit son âge, dispose des outils nécessaires pour rester connecté à ses services et à son entourage.

Perspectives 2026

- *Mise en place de contenants réutilisables pour le portage à domicile*
- *Poursuite des ateliers numériques type « Café numérique » pour les seniors mais aussi pour les plus jeunes*



100% TERRITOIRES
À ÉNERGIE POSITIVE
EN NOUVELLE-AQUITAINE



réno MACS
j'éco-rénove, j'économise



Un document conçu par le service environnement :
service.environnement@cc-macs.org



MACS
Communauté de communes
Marenne Adour Côte-Sud

L'optimisme
est dans
notre nature